



SAUDI PRO LEAGUE 2024-2025
RIYAD MAHREZ
AUTEUR DU PLUS
BEAU BUT DE
LA 8E JOURNÉE

P.16



TRANSPORT AÉRIEN
AIR ALGÉRIE
REPREND SES VOLS
DE ET VERS BAMAKO
LE 2 DÉCEMBRE

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 31 OCTOBRE 2024 // N°936 // PRIX 20 DA

AXE ALGER-MASCATE

CAP SUR UNE
COOPÉRATION
POLITIQUE ET
ÉCONOMIQUE
RÉNOVÉE

P.4



LE VICE-PRÉSIDENT DE LA DOUMA RUSSE
 EN VISITE EN ALGÉRIE

POUR UNE
COOPÉRATION
BILATÉRALE
APPROFONDIE

P.4



LORS D'OPÉRATIONS DISTINCTES
 MENÉES PAR L'ANP

REDDITION D'UN
TERRORISTE À BORDJ
BADJI MOKHTAR

P.16



ASPIRANT A GÉNÉRALISER
 LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

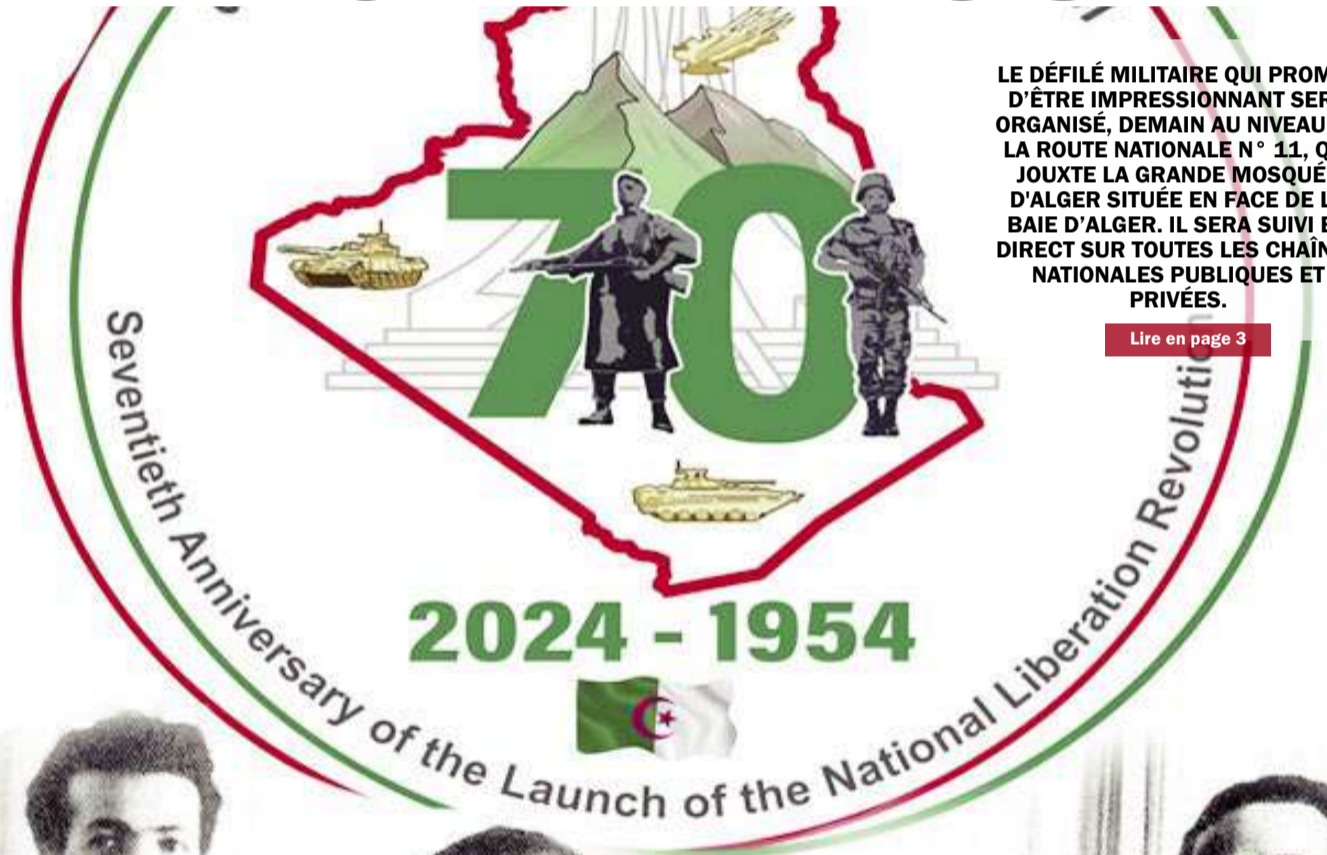
NAFTAL S'ALLIE
À LA BEA

P.7



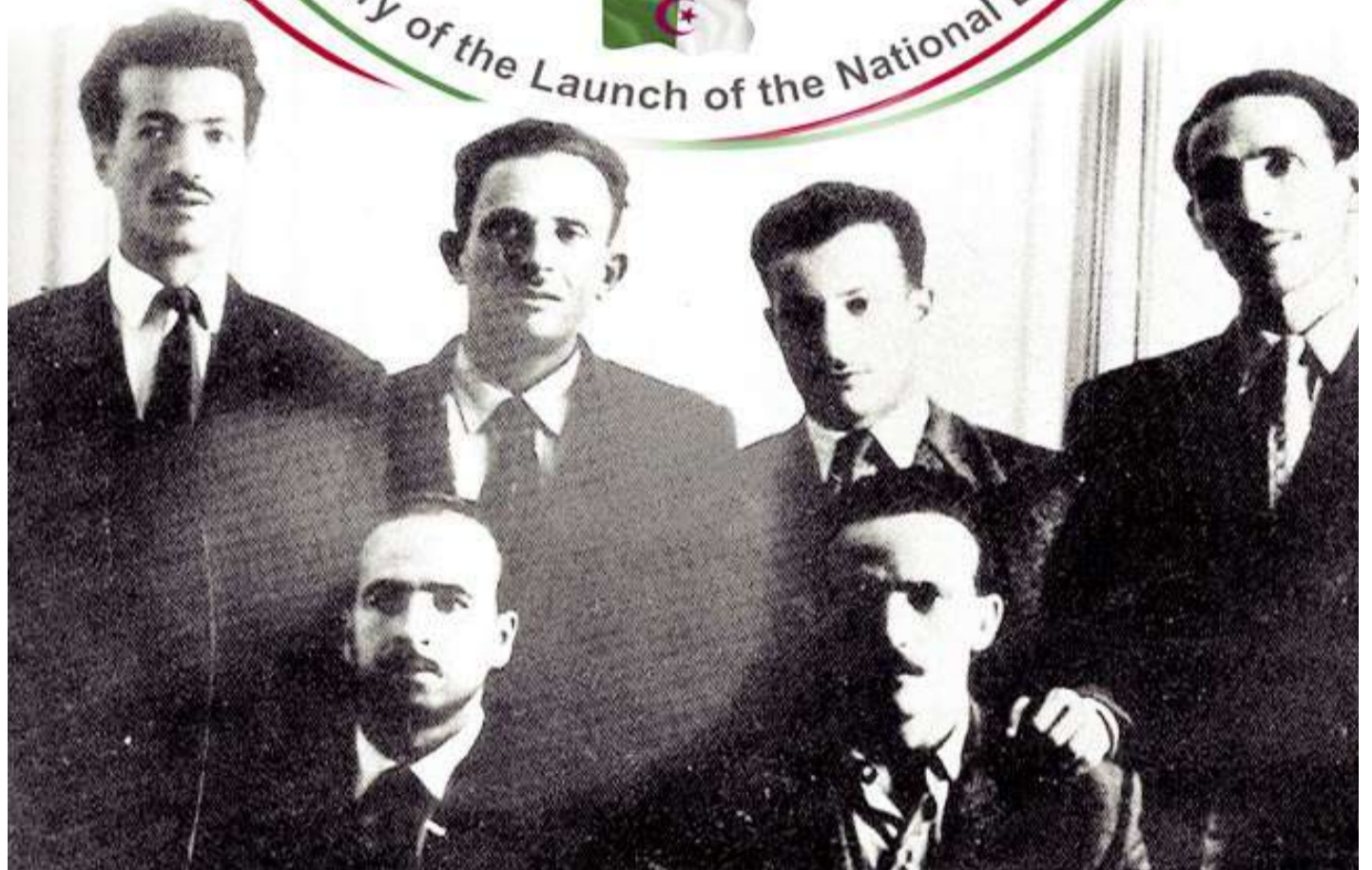
CÉLÉBRATION DU 70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT
 DE LA GLORIEUSE GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

DERNIERS RÉGLAGES POUR UNE CÉRÉMONIE COLORÉE ET GRANDIOSE



LE DÉFILÉ MILITAIRE QUI PROMET
 D'ÊTRE IMPRESSIONNANT SERA
 ORGANISÉ, DEMAIN AU NIVEAU DE
 LA ROUTE NATIONALE N° 11, QUI
 JOUXTE LA GRANDE MOSQUÉE
 D'ALGER SITUÉE EN FACE DE LA
 BAIE D'ALGER. IL SERA SUIVI EN
 DIRECT SUR TOUTES LES CHÂÎNES
 NATIONALES PUBLIQUES ET
 PRIVÉES.

Lire en page 3



LOIS SIONISTES INTERDISANT LES OPÉRATIONS DE L'UNRWA



L'ALGÉRIE CONDAMNE
AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

Lire en page 16

ALI FERHAT, ÉCRIVAIN ET ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE À L'EXPRESS :

« Le 1er Novembre était le début d'une formidable révolution... »

Enseignant universitaire à la retraite et auteur de sept ouvrages, dont trois sont parus et quatre en attente de parution, Ferhat Ali traite généralement des sujets liés à la guerre d'indépendance. Ses ouvrages, en général, baignent dans l'ambiance de la guerre. Dans cet entretien, il nous parle du 1er Novembre 1954 et nous livre certains de ces souvenirs relatifs à cette date.

Entretien réalisé par Boualem B.

L'EXPRESS : BRIÈVEMENT QU'EST-CE QU'ELLE ÉTAIT L'ÉTINCELLE QUI A DONNÉ NAISSANCE AU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ?

Ferhat Ali : Après de nombreuses promesses non tenues par les autorités françaises et après l'échec consommé des assimilationnistes et des chefs charismatiques du P.P.A./MTLD et après avoir constaté à la bataille de Diên Biên Phu au Vietnam l'échec cuisant de l'armée française que l'on présentait pourtant comme une armée invincible, un collectif de jeunes militants algériens intrépides et téméraires, décidèrent alors de passer à l'action armée que les chefs du P.P.A./MTLD ajournaient indéfiniment. Conscients des enjeux, ils répétaient à qui veut les entendre que le colonisateur français « est entré par la force et il doit sortir par la force ». Ils décidèrent de déclencher la guerre d'Algérie le 1er Novembre 1954. Ils ne pouvaient concevoir qu'une poignée de colons français d'à peine 900 mille personnes puissent diriger et piller en toute impunité les richesses de tout un peuple de plus 8 000 000 d'âmes.

LA PRESSE COLONIALE DE L'ÉPOQUE PARLAIT AU LENDEMAIN DU PREMIER NOVEMBRE 1954, D'ÉVÉNEMENT DES AURÈS. EST-CE POUR MINIMISER L'AMPLEUR DU SOULÈVEMENT ?

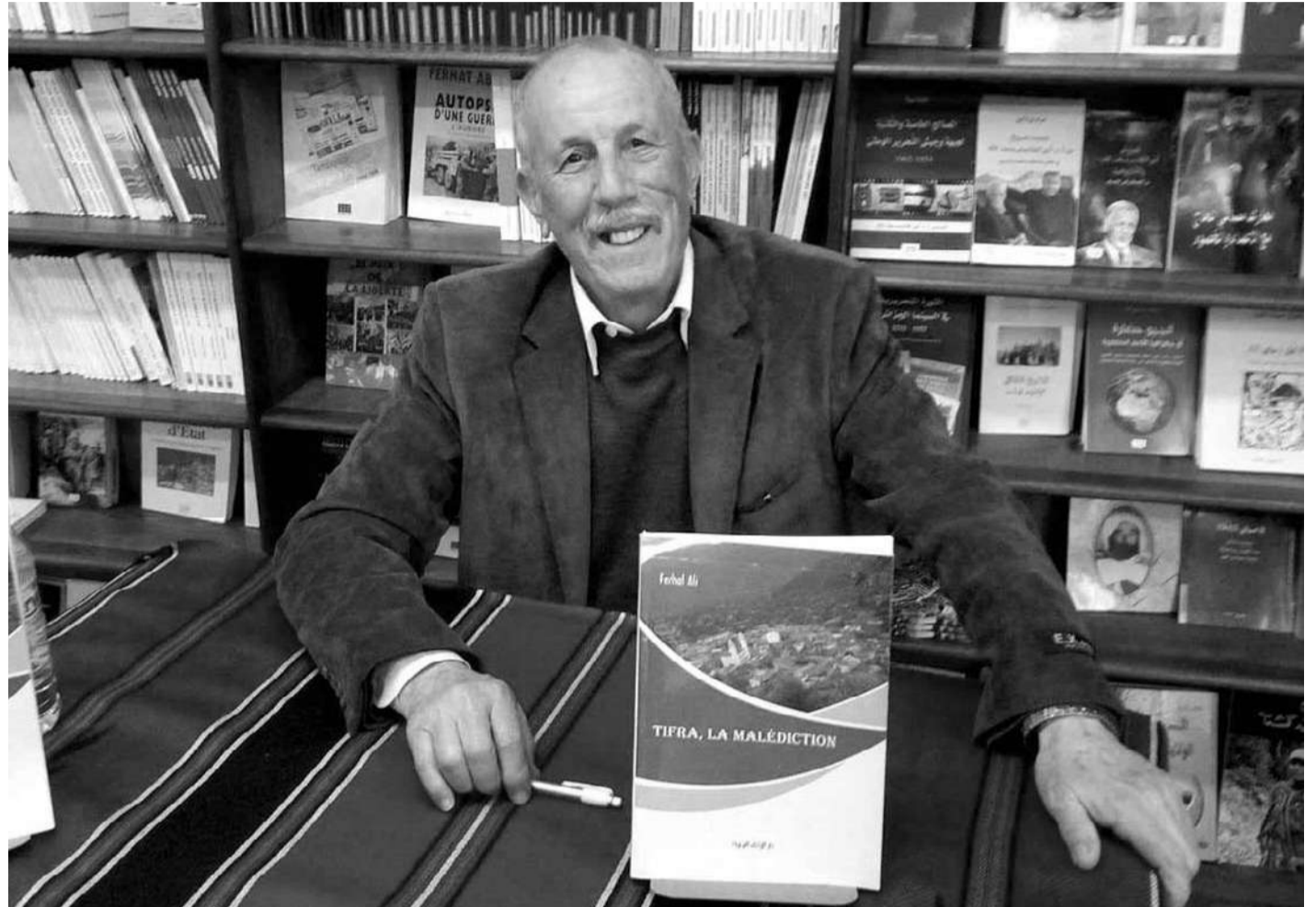
Le soulèvement a touché presque tout le territoire national de façon variée. Mustpha Ben Boulaid orchestra à sa façon de manière spectaculaire une offensive militaire qui souleva tout le Constantinois contre l'occupant français. Lui et ses hommes attaquèrent simultanément les casernes, les commissariats de police et les gendarmeries pour s'emparer de leurs armes. Ce fut un total succès. C'est pour cela que les Aurès ont été un petit peu singularisés.

LE 1ER NOVEMBRE A ÉTÉ UNE GRANDE RÉUSSITE. IL A PERMIS D'UNIFIER TOUT LE PEUPLE ALGÉRIEN. N'EST-CE PAS ?

Tout à fait. Le déclenchement de la révolution a été mené à la minute près dans plusieurs régions du pays. Il a été un formidable séisme pour la France coloniale qui pensait que le peuple algérien ne se réveillera jamais de son sommeil. Le 1er novembre fut une totale réussite au plan politique. Tout en unifiant le peuple algérien, il a porté la cause algérienne aux oreilles du monde entier et des institutions internationales.

LE 1ER NOVEMBRE À ÉTÉ EN MÊME TEMPS LE DÉBUT D'UNE GRANDE ÉPOPÉE ET MAIS AUSSI D'UNE TERRIBLE TRAGÉDIE...

Hélas, Oui ! Le 1er novembre a été le début d'une formidable révolution mais également le début d'une terrible tragédie qui s'est soldée par un million et demi de chouhadas. La répression de la part des autorités coloniales fut terriblement dramatique contre tout le peuple algérien. Même des milices civiles couvertes par Soustelle armées jusqu'aux



dents et présentes sur tout le territoire national n'hésitaient pas à massacrer, tuer sans aucune sommation tous citoyens algériens rencontrés qui pourtant ne montraient aucun signe d'hostilité, donc ne présentaient par conséquent aucun danger. Les crimes de guerre commis par les soldats français et les colons ne peuvent jamais s'effacer des mémoires !

VOUS AVEZ VÉCU CETTE JOURNÉE DU 1ER NOVEMBRE À TIFRA, VOTRE VILLAGE NATAL. QUEL SOUVENIR GARDEZ-VOUS DE CETTE JOURNÉE ET DES JOURS QUI SUIVENT ?

J'étais un enfant, mes souvenirs sont vagues, mais je me souviens bien de cette journée ? Elle fut une journée pleine d'appréhension et d'inquiétude. Un moment de doute et de confusion traversa notre village et le plongea derechef dans une douleur ineffable avant de se ressaisir et de trouver peu à peu du ressort pour faire face à la nouvelle situation. Un vent violent soulevait en bourrasque les poussières, jonchant le sol et routes du village. Des crottes et autres bouses de vaches piétinées, écrasées, malaxées, à longueur de journées par des centaines de pieds humains et de milliers de pattes animales ne tardaient pas à être réduites en poudre pour se soulever en masse poudreuse au moindre petit vent. Une pluie fine et froide se mit soudain à tomber: des parapluies et des cirés firent leur apparition. Les hommes du village se réunissaient en petits groupes plus longtemps et irrégulièrement: des tours de garde furent instaurés aux quatre entrées et sorties du village. On distribua des parapluies et des cirés aux gardes pendant que d'autres jeunes solides et vigoureux, les yeux bandés sont emmenés quelques parts en extra-muros pour creuser des caches souterraines pour de probables

retraites: ils préparaient en fait de futures casemates ou refuges secrets, inconnus de personne. Le mot d'ordre était d'arrêter de trop parler afin de ne pas nuire à autrui.

QUEL EST LE PREMIER CRIME COMMIS PAR LES SOLDATS FRANÇAIS DANS TON VILLAGE ?

Je me souviens pas exactement de la date, mais après quelques mois après le 1er novembre, on ne sait comment la soldatesque française débarqua dans le village : un important convoi militaire arriva et installa une caserne au point culminant du village, Ighil Oufella afin de dominer le village et tous ses environs. Des guérites en dur furent construites aux quatre entrées et sorties du village. Désormais un laissez-passer était exigé pour chaque habitant afin d'y entrer et sortir pour vaquer à ses occupations. Un mercredi, jour de marché hebdomadaire dans la ville de Sidi-Aich, un jeune homme du village issu d'une famille cosue, qui venait juste d'acquérir un camion de marque américaine, brûlait d'envie d'étréner son véhicule. Il appela ses amis et fou de joie, ils roulent en chantant à tue-tête vers le marché hebdomadaire. A peine sortie du village ils trouvèrent un barrage militaire. Au milieu de la route des chevaux de frise furent installés. On leur demanda leurs papiers d'identité mais personne ne possédait de documents. Les soldats commencèrent à s'énerver et c'est l'embrassement. A bout portant, ils fusillèrent les adolescents et prirent le camion neuf. Ne sachant que faire des corps criblés des adolescents, un gommier leur suggéra de les jeter au fond du puits des Bouabcha à la tombée de la nuit. Ce qu'ils firent en toute discrétion. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit, que des bergers de retour au bercail, en voulant puiser de l'eau, ils découvrirent les corps.

LA FRANCE A DÉCLASSIFIÉ UN CERTAIN NOMBRE D'ARCHIVES LIÉS À LA GUERRE D'INDÉPENDANCE, MAIS BEAUCOUP D'ARCHIVES RESTENT INACCESSIBLES ! DÉCLASSIFIERA-T-ON UN JOUR LA TOTALITÉ DES ARCHIVES ?

Concernant les archives algériennes détenues par les autorités françaises, il faut croire qu'il existe, d'après certaines indiscretions de quelques personnalités algéro-françaises beaucoup d'appréhension de la part de nombreux acteurs, encore de ce monde qui jugent que la plaie est encore vive et encore trop fraîche pour divulguer tout. D'ailleurs de nombreux héros nationaux ont jugé utile de ne rien dire et ont préféré d'ailleurs d'emporter avec eux leur terrible secret. Ces gens dignes, imbus d'une singularité doublée d'une grande magnanimité ont préféré l'apaisement et non l'embrassement. Mais, je pense que toutes les archives finiront par être déclassifiées, c'est une question de temps.

VENDREDI ON CÉLÉBRERA LE 70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION. QUE VOUS INSPIRE CET ANNIVERSAIRE ?

La célébration du 1er Novembre sera grandiose, elle sera juste à la mesure de l'Algérie nouvelle. Ce sera un message pour le monde. L'Algérie a hâte de montrer son nouveau visage, avec la métamorphose de son tissu économique et social auquel on doit ajouter sa grande réussite dans tous les domaines aussi bien civil que militaire. Avec ses richesses naturelles, elle a su créer pour ses enfants d'abord et pour ses partenaires commerciaux, ensuite des opportunités gagnant/gagnant. Ce sera un anniversaire mémorable qui dévoilera, en partie, le chemin parcouru par l'Algé-

CÉLÉBRATION DU 70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Derniers réglages pour une cérémonie colorée et grandiose

La parade militaire prévue, demain, se veut un message de paix adressé au monde entier, un spectacle qui promet d'être somptueux. Cette cérémonie de grande envergure verra la participation de chefs d'Etats ainsi que plusieurs personnalités et amis de la Révolution algérienne.

Moment fort dans l'histoire de l'Algérie, la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 sera marquée par une série d'activités culturelles et artistiques et des contenus numériques retraçant l'Histoire du pays, en plus d'une parade grandiose avec la participation des différentes Forces de défense nationale pour rendre hommage aux martyrs de la glorieuse guerre de libération. Le défilé militaire qui promet d'être impressionnant sera organisé, ce vendredi, au niveau de la Route nationale N° 11, qui jouxte la Grande mosquée d'Alger située en face de la baie d'Alger. Il sera suivi en direct sur toutes les chaînes nationales publiques et privées. L'Algérie a convié des chefs d'Etat pour assister à cette cérémonie somptueuse ainsi qu'un panel d'invités de marque et des amis de la révolution représentant plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. La commémoration de cette date historique charnière revêt une importance particulière tant sur le plan politique que diplomatique. Elle constitue un moment clé pour

réaffirmer le rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale. En effet, selon le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, il s'agira d'un message de paix adressé de l'Algérie au monde entier. Dans le cadre des préparatifs liés à cette commémoration, une commission a été installée représentant 12 secteurs ministériels, chapeauté par le ministère de la Défense nationale et les services du Premier ministre. Elle a veillé à l'élaboration de tout un programme avec des objectifs bien précis, où tous les secteurs ont contribué à travers des propositions à même de répondre à nos aspirations en la matière.

SPECTACLE « ROH AL DJAZAIR », L'ÂME DE L'ALGÉRIE

Un programme riche et haut en couleurs, marqué hier soir par l'organisation du spectacle artistique de grande envergure sur l'épopée historique, intitulée «Roh Al Djazair» (l'âme de l'Algérie), qui a fait briller la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf de mille feux. Une œuvre gigantesque qui a mis en avant les

valeurs et les dimensions humaine, civilisationnelle et historique caractérisant l'Algérie, avec en ligne de mire la Déclaration du 1er Novembre 1954, qui demeure un référent pour tous les Algériens, et un manifeste fédérateur de toutes les obédiences politiques et idéologiques. «L'âme de l'Algérie», une production artistique et historique exceptionnelle qui rend hommage à l'héritage de lutte et de liberté de l'Algérie à travers une fresque épique retraçant les moments-clés de son histoire. Une équipe de près de 1 000 participants, entre talents locaux et internationaux ont participé à ce travail titanesque. Le spectacle a également mobilisé 200 techniciens et des comédiens algériens et arabes pour incarner les personnages historiques et contemporains, ainsi que des danseurs, qui donnent vie aux chorégraphies mêlant danse classique, contemporaine et folklorique.

42.000 TÉMOIGNAGES VIVANTS NUMÉRISÉS

Dans le sillage de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la

Révolution du 1er Novembre 1954, le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, a entrepris un travail de préservation de la Mémoire nationale d'envergure. Il s'agit de la numérisation de 42.000 témoignages vivants, grâce aux nouvelles technologies. Une fois numérisée, cette matière historique sera stockée et domiciliée au Centre des données du ministère afin de la sécuriser de toute éventuelle cyberattaque. L'objectif est de permettre d'exploiter ce fonds documentaire en le mettant à la disposition des chercheurs et universitaires.

Outre la série de plateformes numériques qui préservent la Mémoire et l'identité nationales, telles que «Glorious Algeria», «L'histoire de l'Algérie» «Ma mémoire», il est question aussi du lancement prochain d'un jeu avec des normes internationales. Elaboré par des spécialistes, le scénario qui met en exergue les batailles phares ayant marqué les six wilayas historiques est conçu de telle sorte à attirer l'attention des jeunes et leur inculquer une culture historique.

Amel B.

RÉVOLUTIONNAIRE DE LA PREMIÈRE HEURE

Le moudjahid Tahar Zbiri n'est plus

Le moudjahid Tahar Zbiri n'est plus. Le moudjahid et colonel, Commandant de la Wilaya I historique et ancien membre du Conseil de la nation, est décédé à l'âge de 95 ans. Le défunt sera inhumé aujourd'hui après la prière d'Al Dohr, au cimetière d'El Alia à Alger. Le moudjahid Tahar Zbiri s'était engagé très jeune dans les rangs du mouvement national et fut l'un des premiers instigateurs de la Révolution dans cette région. Après l'indépendance, il a occupé plusieurs postes de responsabilité.

LES CONDOLENCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE ET DU GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA

Le président Tebboune adresse ses condoléances à la

famille Zbiri. «L'Algérie vient de perdre, à la veille de la célébration du 70e anniversaire de la Guerre de libération, l'un des grands chefs de la glorieuse Révolution qui se sont sacrifiés corps et âme pour notre indépendance», lit-on, dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, le président de la République adresse ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, prie Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP, a présenté également ses condoléances à la famille du défunt Moud-

jahid et Colonel à la retraite Tahar Zbiri. «Suite au décès du Moudjahid le Colonel à la retraite Tahar Zbiri, commandant de la Wilaya l'historique et ancien membre du Conseil de la Nation, le général d'Armée Saïd Chanegriha en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP présente ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, prie Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », a écrit le Chef d'Etat-major de l'ANP.

PERCHÉ SUR UNE COLLINE DE LA COMMUNE DE TIZI N'TLATA

Ighil Imoula, le berceau de la Révolution algérienne

Ighil Imoula, le berceau de la Révolution algérienne. Il y a 70 ans ce village se préparait à jouer un rôle essentiel dans la lutte pour la libération de l'Algérie du colonialisme français. C'est de ce petit hameau, situé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, que l'appel au déclenchement de la Révolution a été diffusé, à travers la Proclamation du 1er Novembre 1954. Perché sur une colline de la commune de Tizi N'Tlata, Ighil Imoula a accueilli, fin octobre 1954, le manuscrit de cette proclamation. Il a été dactylographié et reproduit à la ronéo en plusieurs exemplaires, prêts à être distribués dans tout le pays pour organiser des opérations militaires simultanées, annonçant le début de la guerre de libération nationale.

LES ATOUTS D'IGHIL IMOULA DANS LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le choix d'Ighil Imoula pour cette mission délicate n'était pas anodin, comme l'explique Ouali Ait Ahmed, ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN) et responsable local de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). 2 raisons ont motivé cette décision : la présence d'un grand nombre de militants dans le village et son raccordement au réseau électrique, essentiel pour faire fonctionner la ronéo. «2 critères ont contribué au

choix du village d'Ighil Imoula pour abriter cette mission. D'abord parce que le village comptait beaucoup de militants pour la cause nationale, d'ailleurs, au déclenchement de la révolution, 19 de ses enfants sont montés au maquis. Ensuite, il était l'un des rares villages à être raccordé au réseau électrique, une énergie nécessaire pour faire fonctionner la ronéo et dupliquer la proclamation», a expliqué ce moudjahid.

UN MANUSCRIT AU CŒUR DE LA LUTTE

Le Comité des 6, composé de figures emblématiques comme Mustapha Benboulaïd et Didouche Mourad, avait chargé ces derniers de rédiger la proclamation. Une fois le document finalisé, il a été confié à Krim Belkacem pour reproduction. Ce dernier a remis le manuscrit à Ali Zamoum d'Ighil Imoula, avec l'instruction de ne rien modifier. «C'est à son adjoint Ali Zamoum du village Ighil Imoula que Krim Belkacem confia le manuscrit, pour sa reproduction avec ordre de ne rien y changer, même pas une virgule», a insisté le Moudjahid Si Ouali. Le manuscrit, qui a marqué l'acte de naissance du Front de libération nationale (FLN), a été remis au journaliste et militant Mohamed Laïchaoui. Ce dernier, les yeux bandés, a dactylographié le texte au domicile du mili-

tant Ben Ramdani Ramdane situé à proximité de la placette du village tout en utilisant un jeu de tombola pour couvrir le bruit de la machine à écrire. Une fois le document saisi, il a été reproduit en plusieurs exemplaires à la ronéo. La ronéo utilisée pour reproduire la proclamation du 1er Novembre a été transportée depuis le domicile d'Abane Ramdane à Larbaa n'Ath Irathen par Fernane Hanafi. Ce dernier l'a confiée à 3 militants d'Ait Abdelmoumen à Oued Aïssi, qui, une fois arrivés dans leur village, l'ont remise à 3 autres militants d'Ighil Imoula : Ali Zamoum, Mohamed Saad et Ben Ramdani, qui l'ont ensuite acheminée jusqu'à leur localité.

«Pour masquer le bruit de la machine à écrire, qui aurait pu attirer l'attention, les militants ont improvisé un jeu de tombola», explique le responsable local de l'ONM. Les cris des gagnants et des perdants couvraient ainsi le bruit de la machine. Il précise que «l'écriture et la reproduction du document ont commencé le 25 octobre et se sont achevées le 27». Le dernier jour a été consacré à la préparation des paquets pour la distribution de la proclamation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, notamment au Caire (Egypte). Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, des attaques simultanées ont été lancées contre des cibles pré-

définies. À Azazga, Ali Mellah et ses adjoints ont attaqué le siège de l'administrateur de la commune mixte et de la gendarmerie, tout en incendiant un dépôt de liège. Au Camp du Maréchal (actuelle commune de Tadmaït), l'opération menée par Ali Benour a permis de détruire des dépôts de liège et de tabac. Dans la région de Tizirt, une attaque a eu lieu contre le siège de la commune mixte de Mizrana ainsi que la caserne de gendarmerie. À Draâ El Mizan, un garde champêtre a été tué lors d'une attaque similaire. D'autres opérations ont visé des cibles militaires et économiques ennemies dans diverses régions de la Kabylie, mais aussi en Oranie, dans l'Algérois, les Aurès et le Constantinois. Ces actions ont surpris l'ennemi, provoquant une panique générale, qui a réagi le lendemain par des arrestations arbitraires de militants de la cause nationale, comme l'a souligné Ouali Ait Ahmed. «C'est ainsi qu'a émergé ce qui allait devenir l'une des plus grandes révolutions, la lutte d'un peuple pour se libérer du colonialisme et retrouver son indépendance nationale le 5 juillet 1962», a ajouté Si Ouali. Il a également noté que «l'union autour d'un objectif commun, l'indépendance, ainsi que la volonté et la détermination d'y parvenir, ont été les clés du succès de la Révolution du 1er Novembre 1954».

AXE ALGER-MASCATE

Cap sur une coopération politique et économique renouvelée

Le communiqué commun relève que "les deux dirigeants ont eu des discussions dans un esprit de fraternité et d'entente, soulignant leur volonté constante de poursuivre le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des intérêts communs des deux pays et peuples frères, en la hissant à la hauteur des relations et liens fraternels historiques ancrés qui les unissent"

C'est une nouvelle page qui s'ouvre et offre de larges et importantes perspectives de développement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman. La visite d'Etat de trois jours achevée hier mercredi par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a donné ainsi des contours encore plus féconds et des orientations de développement de cette relation encore plus franches, en ce que les dossiers économiques et niveaux de concertation politique ont été identifiés par les deux partenaires au cours de cette visite du président, accompagné par une importante délégation présidentielle pour explorer et conclure des accords économiques, culturels, ainsi que scientifiques avec la partie omanaise. La visite d'Etat de trois jours effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, à l'invitation de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, a été sanctionnée par un communiqué commun dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de poursuivre la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des intérêts des deux pays et peuples frères. Le communiqué commun relève que "les deux dirigeants ont eu des discussions dans un esprit de

fraternité et d'entente, soulignant leur volonté constante de poursuivre le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des intérêts communs des deux pays et peuples frères, en la hissant à la hauteur des relations et liens fraternels historiques ancrés qui les unissent". En outre, les deux dirigeants "se sont félicités des démarches visant à promouvoir les relations entre les deux pays à de plus larges perspectives, et des résultats des travaux de la 8e session de la grande commission mixte algéro-omanaise tenue à Alger en juin 2024, outre le forum des hommes affaires qui avait abordé les opportunités commerciales et d'investissement, larges et prometteuses dans les deux pays". Ainsi, "les deux dirigeants ont également soutenu ces résultats en donnant des orientations à toutes les parties et secteurs pour intensifier les contacts et l'échange de visites entre les différentes parties concernées dans le cadre du suivi et de l'exécution de toutes les initiatives et programmes communs, au profit des deux pays et peuples frères", ajoute le communiqué commun ayant sanctionné la visite d'Etat du Président Tebboune au Sultanat d'Oman. Sur le plan de la coopération économique, le même

communiqué commun souligne que "les deux dirigeants ont salué l'initiative de la création d'un fonds d'investissement conjoint omano-algérien, qui permettra la mise en place de partenariats et de projets communs dans les domaines des énergies renouvelables, de la pétrochimie, de l'agriculture saharienne, des technologies, du tourisme et d'autres domaines prometteurs". "Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer les opportunités de communication et de partenariat dans le secteur privé, de relancer les échanges commerciaux et industriels, et de tirer parti des marchés des deux pays et de leur position pour promouvoir les exportations nationales et leur accès aux marchés régionaux et mondiaux". D'autre part, "les deux dirigeants se sont félicités, par ailleurs, de la signature de huit mémorandums d'entente couvrant divers secteurs, notamment la promotion de l'investissement, l'organisation d'expositions, d'événements et de conférences, l'éducation et l'enseignement, l'enseignement supérieur, l'environnement et le développement durable, les services, l'emploi et la formation, ainsi que le secteur de l'information". Sur le plan des échanges de points de vues des deux parties quant à la situation

politique internationale et régionale, le communiqué commun relève : "s'agissant des consultations, des échanges de vues et de la coordination sur les développements et les questions régionales et internationales d'actualité, les deux parties ont souligné la nécessité d'un arrêt immédiat de l'agression israélienne contre les territoires palestiniens, le Liban, la Syrie et l'Iran, et insisté sur le droit des frères palestiniens à l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods est pour capitale, sur la base de la solution à deux Etats, et son adhésion aux Nations Unies". En outre, les deux parties ont mis en avant l'importance de la coopération et de la coordination entre leurs deux pays dans les fora régionaux et internationaux, dans le cadre de leurs intérêts et du renforcement de l'action arabe commune et des fondements de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans la région et dans le monde, outre le soutien aux efforts visant à privilégier les options pacifiques et à consolider la sécurité et la stabilité dans la région et à travers le monde, en consacrant les règles du Droit international, le respect de la légalité internationale et des principes de la justice et d'équité. Par ailleurs et en ce qui concerne l'action diplomatique de l'Algé-

rie au sein des instances onusiennes de haut niveau, "la partie omanaise a exprimé sa considération aux efforts consentis par la République algérienne démocratique et populaire, en sa qualité de membre au Conseil de Sécurité, dans le soutien des causes arabes et justes, et pour son rôle prépondérant et constructif sur ce plan", note la même source. Et de son côté, ajoute le communiqué commun, "la partie algérienne a salué le rôle important et axial du Sultanat d'Oman dans les démarches de paix visant à résorber les tensions et à faire prévaloir l'entente et la coopération positive entre les Etats dans la région et dans le monde." Enfin, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé "ses remerciements et sa considération à son frère, sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, ainsi qu'au Gouvernement et au cher peuple du Sultanat omanais, pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité", souhaitant au Sultanat d'Oman "davantage de progrès et de développement sous sa direction éclairée". Il a, en outre, invité son frère, sa Majesté le Sultan d'Oman à visiter l'Algérie, "une invitation favorablement acceptée par sa Majesté", selon le communiqué commun.

Merouane Korso

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA DOUMA RUSSE EN VISITE EN ALGÉRIE

Pour une coopération bilatérale approfondie

Une délégation parlementaire russe dirigée par le Vice-président de la Douma de l'assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Vladislav Davankov, a entamé hier une visite officielle de trois jours en Algérie, où elle tiendra des rencontres avec les présidents des deux chambres du Parlement ainsi que d'autres hauts responsables de l'État. Parallèlement, un forum d'affaires dédié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la construction en Algérie a rassemblé 14 entreprises russes et une vingtaine d'entrepreneurs nationaux. Plus de 200 entreprises nationales ont pris part à cet événement, visant à encourager le partenariat et l'investissement dans ces secteurs clés de l'économie algérienne. Le chef de la Mission économique de la Russie en Algérie, Ivan Nalitch, souligne l'importance des nombreux projets en cours en Algérie qui pourraient intéresser les investisseurs russes, notamment dans le domaine de la stratégie numérique et des travaux publics. « Nous veillons à ce que nos opérateurs prennent connaissance du nouveau code de l'investissement et de ses avantages, et d'envisager d'investir en Algérie. Nous avons opté, cette fois-ci, pour la construction et les TIC, mais il y aura d'autres missions d'affaires dans d'autres secteurs », avait-il déclaré. De son côté, le vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Rabah Charef, met en avant les

opportunités d'investissement offertes lors de ce forum, soulignant l'importance stratégique des secteurs des TIC et de la construction pour l'économie nationale. Et de déclarer : « Il s'agira, lors de cette rencontre, d'encourager le partenariat et l'investissement, et non les opérations de ventes purement commerciales. Les deux secteurs choisis lors de ce forum sont de la plus grande importance et stratégiques pour l'économie nationale ». Lakhdar Madjene, vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et président de la Chambre de commerce et d'industrie du Djurdjura, souligne le vaste potentiel de

coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Russie. Il met en avant les opportunités offertes par les relations économiques et commerciales entre les deux pays, soulignant la complémentarité de leurs économies respectives. Madjene rappelle que l'économie algérienne est classée troisième en Afrique, avec une forte croissance du PIB prévue entre 2021 et 2023, à hauteur de taux annuels proches de 4,2 %. Il est convaincu que les relations économiques bilatérales entre l'Algérie et la Russie connaîtront un nouvel essor, grâce à un énorme potentiel de coopération et de partenariat. Il insiste sur les

ambitions et les réalisations économiques de l'Algérie, tout en soulignant l'expertise éprouvée des entreprises russes dans différents secteurs économiques. « Un potentiel important pour optimiser les échanges commerciaux a été identifié lors de cette rencontre », explique Lakhdar Madjene. « Il s'agit d'une réelle opportunité qui permettra d'augmenter significativement les échanges commerciaux entre nos deux pays, en favorisant les rencontres directes entre nos entrepreneurs pour développer des projets et des partenariats mutuellement avantageux. Malgré des relations économiques et commerciales en deçà de leur potentiel, nous pouvons envisager un avenir prometteur grâce à cette collaboration ». Abdelwahab Gaoua, président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), est convaincu que les discussions et négociations dans le domaine des technologies seront fructueuses. « L'Algérie se distingue comme l'un des acteurs les plus dynamiques dans le secteur des TIC en Afrique, mettant la digitalisation et la transformation numérique au cœur de son développement économique. Les opportunités de collaboration entre nos pays dans ce domaine sont nombreuses », souligne-t-il. Ce forum sera une occasion pour la Russie de découvrir les potentialités et l'écosystème algérien dans ce secteur.

Aïda Mouni

L'Algérie réélue membre du Conseil exécutif de l'OIPC

L'Algérie a été réélue, hier à l'unanimité membre du Conseil exécutif de l'Organisation internationale de Protection civile (OIPC) pour un mandat s'étalant de 2024 à 2028, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. "Dans le cadre de la 26e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de Protection civile et de la 57e session du Conseil exécutif de l'organisation, tenues les 28, 29 et 30 octobre en Egypte, l'Algérie a été réélue, mercredi, membre du Conseil exécutif de

l'OIPC pour un mandat s'étalant de 2024 à 2028, et ce, à l'unanimité des membres de l'Assemblée générale", lit-on dans le communiqué. Lors de cette réunion et sur proposition et plébiscite de l'Algérie, l'adhésion de la Palestine, pays frère, au Conseil exécutif de l'OIPC a été approuvée à l'unanimité, ajoute la même source. L'Algérie est représentée à cette session ordinaire par le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, accompagné du directeur des études, le colonel Guerrache Doudah, rappelle-t-on.

Le MDN s'investit davantage dans la communication sur les réseaux sociaux



Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, hier que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés, à partir du 1er Novembre. Cette consolidation se traduit par la création d'autres comptes officiels et ce, à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, indique le ministère dans un communiqué. «A l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, le ministère de la Défense nationale (MDN) annonce que ses canaux de communication officiels sur les

réseaux sociaux seront consolidés par la création de comptes officiels sur les plateformes X, Youtube et TikTok à partir du 1er Novembre 2024», précise la même source. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à se mettre au diapason des nouvelles technologies dans le domaine de la communication, à même de renforcer la stratégie communicationnelle globale du MDN, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale à travers des canaux officiels», note le communiqué.

Saidal veut se lancer dans la production des vaccins pour enfants



S'exprimant à l'occasion de l'inauguration du laboratoire de contrôle des médicaments, de l'Agence Nationale

des Produits Pharmaceutique, ANPP, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a dévoilé le projet de Saidal de se lancer bientôt dans la production des vaccins pour enfants.

Selon le communiqué du ministère, Ali Aoun a expliqué que « le groupe Saidal travaille sur un projet spécifiquement destiné aux vaccins pour enfants, qui entrera en production en 2025". Concernant la disponibilité des vaccins pour enfant actuellement, Ali Aoun a affirmé qu'ils sont disponibles sur le marché et qu'il n'y a de pénurie d'aucun de ces types de vaccins, soulignant néanmoins l'existence de quelques perturbations dans la distribution.

9 MORTS ET 190 BLESSÉS SUR LES ROUTES EN 24 HEURES

Comment freiner l'hécatombe sur les routes !

Neuf personnes sont décédées et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique un communiqué de la Protection civile diffusé hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Tindouf avec 2 personnes décédées et 7 autres blessées suite à une collision entre un véhicule et un camion sur la RN 50, à environ de 70Km de la commune Oum Laassal, daïra de Tindouf, note la même source. A Mascara, 2 personnes sont décédées également et une autre blessée suite à une collision entre un engin des travaux publics et un véhicule dans la commune et daïra de Zahana. La wilaya de



Batna a aussi enregistré 02 personnes décédées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et une motocyclette, sur la RN N 75, commune et daïra de Sariana. Par ailleurs, les éléments de la PC sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains dans les wilayas de Tizi Ouzou, Annaba et Béjaïa, ajoute le communiqué.

Stage de formation à Alger pour l'obtention de la Licence CAF A

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) organise un stage formation du 4 au 9 novembre à Alger pour l'obtention de la Licence CAF A. «Cette opération permettra aux anciens internationaux une reconversion vers le métier du coaching», a souligné le Directeur technique national, Ameur Mansoul dans son exposé sur les activités de sa structure, cité dans un communiqué de l'instance fédérale à l'issue de la réunion du bureau fédéral mardi au Centre technique national de Sidi Moussa.

Il a, également, annoncé, à cette occasion, l'organisation d'un tournoi UNAF de football scolaire le mois de décembre 2024 pour la promotion du football dans le milieu scolaire. Par ailleurs, dans le cadre du processus de renouvellement des structures de football, les différentes ligues affiliées ont entamé l'organisation des AG ordinaires qui seront suivis par les AGE avant la fin du mois de novembre 2024. De son côté, le directeur technique national de l'arbitrage, Abid Charef Mehdi a présenté une communication sur les différentes activités de sa structure ainsi que la prestation des arbitres dans les différents

championnats depuis le début de la saison, qualifiée de «satisfaisante d'une manière générale.

«Une nouvelle génération d'arbitre avec un profil d'excellence est en train de naître. Ces derniers ont besoin de parfaire leur expérience. Il nous appartient de les protéger et les encourager à progresser», a-t-il dit. Une journée d'information et de vulgarisation sur les techniques de la VAR (l'assistance vidéo à l'arbitrage) a été organisée par la DTNA le jeudi 24 octobre 2024 au profit des journalistes sportifs.

Cette opération a permis aux participants de renforcer leurs connaissances sur le fonctionnement et l'utilisation par les arbitres des techniques de la VAR. A cette occasion, le bureau fédéral a recommandé au DTNA d'initier tout au long de la saison, des ateliers de formation au profit des clubs pour vulgariser davantage les lois du jeu et améliorer leurs connaissances sur l'arbitrage. «L'engagement de la majorité de nos arbitres internationaux dans les différents tournois internationaux prouve la bonne santé du corps arbitral (masculin et féminin)», a conclu le communiqué du bureau fédéral.

Plus de 82 quintaux de pomme de terre saisis

Les services de la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, ont procédé, mardi, à la saisie de 82,80 quintaux de pommes de terre au marché de gros de fruits et légumes de Bourached. Cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, comme l'in-

dique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de nos efforts pour stabiliser les prix, les services de la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en coordination avec la Gendarmerie nationale, ont saisi, le 29 octobre en cours, une quantité de 82,80 quintaux de pommes de terre au marché

de gros de Bourached», précise le communiqué. Les enquêtes ont révélé que cette quantité, initialement destinée à la wilaya d'Oran dans le cadre d'une opération de déstockage des chambres froides en collaboration avec la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), avait été détournée illégalement vers le marché de gros de Boura-

ched. Il a été constaté que ces pommes de terre étaient proposées à la vente au prix de gros de 85 DA/kg, alors que le prix maximum autorisé est de 60 DA/kg, avec une revente aux citoyens à 75 DA/kg. Le procureur de la République a été informé, et un procès-verbal a été établi à l'encontre des personnes impliquées pour spéculation illicite. Le ministère du

Commerce et de la Promotion des exportations a réaffirmé son engagement à contrôler les marchés et à lutter contre les intermédiaires, afin de garantir la stabilité des prix et de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, tout en intensifiant les efforts pour assurer l'accès des citoyens à des produits essentiels à des prix abordables.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

L'Algérie résolument tournée vers l'Afrique

Bien que les échanges commerciaux dans le cadre de l'Accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine aient officiellement débuté le 1er janvier 2021, les changements envisagés dans le commerce intra-africain ne sont pas encore au niveau escompté, a estimé le rapport de la commission économique africaine (CEA).

La part du commerce intra-africain dans le commerce mondial a même baissé légèrement entre 2021 et 2022, selon le même rapport qui précise qu'il est passé de 14,5 pour cent en 2021 à 13,7 pour cent en 2022. Autrement dit, les pays émergents, à l'instar de l'Algérie, ont du pain sur la planche. C'est à ce niveau même que se joue l'intégration économique de nombreux pays. Ce que l'évaluation des responsables l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) ont confirmé statistiques à l'appui.

Concernant l'Algérie qui dispose de plusieurs atouts, ses échanges commerciaux avec les pays africains n'ont pas encore atteint leur niveau espéré, même si les rapports en la matière indiquent que ces derniers ont connu une évolution prépondérante ces dernières années. En 2023, le volume de ces échanges a atteint 4,6 milliards de dollars, marquant une croissance de plus de 18% par rapport à l'année 2022, selon les chiffres avancés par les responsables d'Algex, lors de la tenue à Alger, lundi dernier, de la 11^{ème} édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique.

Les exportations de l'Algérie ont atteint 2,7 milliards de dollars vers les pays africains et a importé pour 1,87 milliard de dollars de ces pays, a indiqué le directeur adjoint d'Algex, Fawzi Bouabid, soulignant à cet effet



que le commerce algéro-africain a augmenté de 38% par rapport à 2021 et de 88% par rapport à 2020, estimant que ces chiffres demeurent « faibles, compte tenu des capacités disponibles ». Se voulant plus explicite, le représentant d'Algex a indiqué que les principaux clients de l'Algérie sur le continent africain sont la Tunisie, en tête des exportations avec une valeur de 1,4 milliard de dollars, suivie de l'Afrique du Sud, avec 165,28 millions de dollars d'exportations, alors qu'en troisième position, on retrouve l'Égypte avec une valeur des exportations de 143,68 millions de dollars. Les exportations hors hydrocarbures (indice d'évolution positive de l'économie nationale) de l'Algérie vers ses partenaires africains, quant à elles, ont atteint les 704,89

millions de dollars en 2023. Ces exportations se rapportent, selon le responsable d'Algex, à plusieurs produits, notamment le ciment, le sucre, les barres de fer, les engrais, le papier, les dattes, le verre, etc. S'agissant du volet importations, l'Égypte et la Mauritanie sont les principaux fournisseurs africains de l'Algérie, avec respectivement, 886,24 millions de dollars et 382,22 millions de dollars. Ils sont suivis par la Tunisie avec 322,22 millions de dollars d'importations et la Côte d'Ivoire pour une valeur de 88,79 millions de dollars.

De nouvelles dispositions et avantages en vue

Cette conférence africaine de l'exportation et de la logistique,

organisée par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), vise à mettre en exergue « les nouvelles dispositions et avantages mis en place par l'État au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique dans le cadre des accords de la ZLECAF, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs dans cette importante démarche économique », ont souligné les organisateurs de l'événement. Ce dernier a réuni des experts, des institutions, des exportateurs, des logisticiens et des acteurs majeurs de l'économie africaine, ainsi que des opérateurs économiques nationaux, en mettant en place une dynamique qui conjuguera les

efforts des opérateurs africains et algériens par un rapprochement en vue d'aboutir à un échange d'expériences autour de l'exportation et l'importation. Cette manifestation économique met en exergue les nouvelles dispositions et avantages mis en place par l'État au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique, notamment dans le cadre des accords de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF) qui a pris effet depuis le 1er janvier 2021, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs en vue de concrétiser les objectifs escomptés par cette importante démarche économique.

L'événement majeur qu'est cette rencontre a été l'occasion du lancement de l'initiative « El Djazair Export Programme Assistance », un programme proposé par la société SEEDI au profit des exportateurs et investisseurs algériens visant, selon le même responsable, à affirmer le PDG de l'entreprise organisatrice, M.Hicham Saïdi. Ce programme vise, selon lui, à « accompagner ces entreprises avec des méthodes modernes et innovantes leur permettant d'accéder aux marchés africains, ce qui contribuerait à hausser les exportations algériennes et concourir au développement de l'économie nationale ».

Ahemd.S

Les modalités du contrôle budgétaire publiées au JO

Les modalités d'exercice du contrôle budgétaire ont été établies dans le cadre d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) N 72. Il est expliqué dans ce décret, n 24-347, signé le 14 octobre en cours par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, que le contrôle budgétaire s'exerce sous l'autorité du ministre chargé du budget, par un « contrôleur budgétaire », et ce, en application de la loi relative aux règles de comptabilité public et de gestion financière. Le contrôle budgétaire s'applique aux dépenses de budget général de l'État, des comptes spéciaux du Trésor, des budgets des collectivités locales, des budgets des établissements publics à caractère administratif, des budgets des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des budgets des établissements publics de santé, et de personnel et des actes de gestion y afférents des budgets des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Les dispositions du décret s'appliquent également aux dépenses exécutées au titre de la délégation de gestion, de la mission de

maîtrise d'ouvrage déléguée et des fonds de concours, selon le même texte précisant que les budgets de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation ne sont pas soumis à ce décret. Le contrôle budgétaire s'exerce soit au préalable, soit a posteriori, soit selon une procédure de contrôle appropriée. Le contrôle a pour objectifs de « contribuer à la maîtrise de l'exécution des lois de finances, de s'assurer que la programmation budgétaire est réaliste, sincère et prudente, qu'elle couvre les dépenses obligatoires et inéluctables de l'année considérée et du caractère soutenable de la programmation budgétaire, à chaque niveau de la nomenclature budgétaire, en portant une analyse sur leurs effets sur l'année et les années ultérieures ». Il vise aussi à veiller au respect de la programmation budgétaire et à la cohérence des projets d'engagement de dépenses avec la programmation budgétaire d'informer le ministre chargé du budget sur les risques budgétaires, selon le même texte.

Y.B.

EN POSANT LES BASES DE SA STRATÉGIE D'EXPORTATION

L'Algérie s'inscrit dans une vision économique à long terme

Grâce à ses atouts naturels et structurels, ainsi que sa grande expérience acquise dans divers secteurs économiques, notamment ces dernières années, l'Algérie semble bien partie pour renforcer sa présence au double plan régional et continental, en participant activement au développement du commerce intra-africain. L'exportation de nombreux produits hors hydrocarbures vers les pays africains, à travers l'ouverture de passages économiques frontaliers, est un acquis majeur dans le cadre du commerce intra-africain du pays.

Ce qui démontre le caractère stratégique des infrastructures régionales, telles que la route Transsaharienne avec son principal axe Alger-Lagos, ainsi que la route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie), auxquelles l'État accorde une grande importance en tant qu'accès extrêmement stratégique en Afrique de l'Ouest, en sus du projet de la ligne ferroviaire transsaharienne qui permettra à l'Algérie de réaliser la profondeur africaine escomptée. Ainsi, le soutien continu à la

concrétisation de ces grands projets continentaux prouve la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la coopération avec les pays africains, de promouvoir et de renforcer les outils de développement, notamment à travers la création de plusieurs zones franches avec les pays voisins. La création de ces zones permettra de capter des investissements, de stimuler et d'augmenter le volume des échanges commerciaux, ainsi que d'insuffler une dynamique économique et de développement et de créer des postes d'emploi, ce qui est à même de contribuer à accélérer le développement de la ZLECAF.

La logistique, un atout majeur de l'Algérie

Les experts et autres professeurs en économie sont unanimes à affirmer que l'Algérie est l'un des pays disposant d'atouts majeurs en vue de booster sa balance commerciale, notamment par la mise en place de réseaux de transport, maritime et terrestre, vers les pays africains. Le directeur de recherche au centre de

recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), le professeur Abderahmane Abedou, a estimé que l'Algérie a tous les moyens en termes de productions, de logistiques pour investir le marché africain dans le cadre de la ZLECAF à laquelle elle a d'ailleurs adhéré. « L'État a énormément investi dans la flotte marine en mettant à la disposition des opérateurs économiques et exportateurs des navires ainsi que de nouvelles lignes maritimes. Il a également développé l'infrastructure routière pour le transport de marchandises et le lancé de nouveaux projets dans ce sens », a précisé Abderahmane Abedou.

Dans ce sillage, il a rappelé que l'Algérie couvre sur le plan logistique l'Afrique du Nord et les pays du Sahel et que la logistique n'est pas seulement le transport. « D'autres activités s'y greffent comme la gestion et le contrôle des flux, l'utilisation de technologies diverses, ouvrant ainsi la voie pour la conquête de nouveaux marchés », a-t-il indiqué.

S.A.A.

ASPIRANT À GÉNÉRALISER LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Naftal s'allie à la BEA

La Société Nationale de Commercialisation et de Distribution de Produits Pétroliers (Naftal) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), ont signé, un deuxième accord de partenariat pour inciter les propriétaires des stations d'essence privées à adopter le mode de paiement électronique.

«**C**et accord s'inscrit dans une démarche visant à encourager les stations-service privées opérant sous la marque Naftal, incluant 237 stations en gestion libre et 1538 points de vente agréés, à adopter des solutions de paiement électronique. Ces stations bénéficieront d'un équipement adapté, permettant ainsi de renforcer l'usage de ce mode de paiement moderne, en complément de précédentes initiatives déjà lancées par Naftal et la BEA», indique un communiqué de Naftal. Naftal précise, en tant qu'acteur clé de la distribution de carburant en Algérie, qu'elle a déjà franchi une étape importante en équipant plus de 400 de ses propres stations-service de dispositifs de paiement électronique. Ce service est également disponible dans 8 stations vertes, 47 centres de conversion au gaz (Sirghaz), 46 stations de lubrification et vente de pneus et 6 salles d'exposition réparties sur le territoire national.

«Dans son discours, le président, directeur général de Naftal, Djamel Cherdoud, a expliqué que ce processus relève du cadre de la politique générale de Naftal et de la mise en œuvre

des instructions des autorités supérieures du pays visant à la promotion et à la généralisation de la numérisation à tous les niveaux, ce qui rend Naftal comme l'un des acteurs les plus éminents de ce domaine à travers les services modernes qu'ils fournissent et qui sont conformes aux besoins des clients», ajoute le communiqué. Pour sa part, le directeur général de la BEA Lahouari Rahalide a exprimé son appréciation pour le solide partenariat entre les deux institutions, exprimant son optimisme dans la deuxième étape, qui vise à étendre la portée de l'utilisation des appareils de paiement électroniques selon la stratégie nationale.

Cet accord permettra également aux deux parties d'améliorer le service de paiement électronique au niveau de toutes les stations de service et de bénéficier des expériences acquises dans ce domaine.

Pour rappel, en 2023, la société Naftal avait annoncé que le processus de paiement électronique sera généralisé et touchera l'intégralité de ses stations-service. Les clients de Naftal pourront effectuer leurs paiements via cartes bancaires ainsi que les cartes Edahabia. Les dispositifs de paiement électro-



nique sont fournis par la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Un premier accord a été conclu entre les deux parties. Ce dernier s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à généraliser l'utilisation des appareils de paiement électronique. Naftal assure qu'il est important d'être à jour vis-à-vis de l'évolution technologique numérique. Cette démarche vise à faciliter et améliorer la qualité des services qu'elle propose à ses clients, ainsi qu'à sécuriser les

transactions en espèces.

notons que les consommateurs algériens commencent à se familiariser avec le e-paiement. Ainsi, et selon les dernières statistiques, les transactions via les systèmes du paiement électronique ont enregistré une hausse de 62 %. Ceci est dû à l'accroissement des services et des activités qui proposent des possibilités de paiement en ligne.

Selon le dernier bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), le montant des paie-

ments électroniques (par TPE, via internet ou par téléphone mobile) s'est élevé à 59,993 milliards de dinars entre janvier et juin 2024, contre 38,113 milliards de dinars durant la même période de l'année 2023, soit une croissance de 57,41%. Dans le détail, le montant des paiements effectués via internet a augmenté de 63,82% sur un an pour atteindre 20,257 milliards de dinars. Le secteur des télécommunications (paiement des factures et rechargements de crédits auprès des opérateurs de téléphonie et fournisseurs d'accès à internet) domine toujours le segment de l'e-paiement via internet, avec 4,71 millions de transactions parmi les 6,62 millions de transactions effectuées dans ce segment. Toutefois, l'ensemble des autres secteurs ont réalisé des taux de croissance appréciables, notamment les services administratifs (+70%), le transport (+20%), tandis que la vente de biens a enregistré une croissance modeste de 9%.

Globalement, le nombre des transactions en ligne a dépassé, depuis le lancement de ce mode de paiement en 2016, les 43,9 millions, selon les données de GIE monétique.

Inès B.

PRIX À LA CONSOMMATION

Stabilité en septembre

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une relative stabilité de +0,1 % en septembre 2024 par rapport au mois précédent. Un taux qui reste bien en deçà de celui relevé au même mois de l'année précédente (+0,7 % en septembre 2023 par rapport à août 2023), selon l'ONS. De moindre ampleur que celle observée au mois précédent (+1,0%), cette tendance (+0,1%) s'explique essentiellement par un léger accroissement qu'inscrivent les prix des biens alimentaires dont le taux est proche de +0,1%. En effet, les prix des produits agricoles frais se distinguent par une relative stagnation, résultante des hausses et des baisses enregistrées dans cette catégorie de produits. Les prix des légumes et des fruits inscrivent des augmentations de 2,2% et 9,2%, respectivement, à l'inverse de ceux de la viande de poulet et du poisson qui baissent respectivement de 1,7% et de 17,9%. Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels affichent une légère hausse de 0,1%. Les prix des produits manufacturés accusent une variation modérée de +0,2 %, quant aux prix des services, ils se caractérisent par une stagnation. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de septembre 2024, une baisse de 0,3 % par rapport au mois précédent. Au mois de septembre 2024 et par rapport au même mois de l'année 2023, la variation des prix à la consommation est de +3,8 %. Le rythme d'inflation annuel (octobre 2023 à septembre 2024 / octobre 2022 à septembre 2023) est de +5,2 %. Les prix des biens alimentaires enregistrent une relative stabilité avec une variation de près de +0,1% en septembre 2024, soit, de moindre ampleur que celle observée au mois précédent

(+2,0%). Ce résultat (+0,1%), s'explique à la fois par des hausses et des baisses constatées au niveau des produits frais. Les prix des légumes et des fruits accusent des hausses plus ou moins importantes de 2,2% et 9,2% respectivement, contrairement à ceux de la viande de poulet et des poissons qui affichent des variations négatives de 1,7% et de 17,9% respectivement. Les prix des produits alimentaires industriels enregistrent une

sse modérée de 0,1%. En septembre 2024 et par rapport à septembre 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre une augmentation de 3,4%. Les prix des produits agricoles frais inscrivent une variation de +4,0% avec un accroissement notable de 13,2% pour la viande et abats de mouton. Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels se définissent par un taux de +2,6%, avec une variation sensible de

+38,0% pour le sous groupe café, thé infusion. En septembre 2024 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés affichent une hausse modérée de 0,2%, quant aux prix des services, restent stables. En septembre 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +5,2%, celle des services est de +1,8%.

I.B.

ENTMV

Plus de 400.000 voyageurs transportés en 2023

L'Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV) a transporté 408.661 voyageurs et 153.679 véhicules en 2023, soit une part de marché de 53%. Quant aux neuf premiers mois de 2024, l'Entreprise a effectué 444 traversées, permettant de transporter 259.142 voyageurs et 124.249 véhicules. Ce bilan a été présenté, mardi, lors des journées d'études organisées à bord du navire «Badji-Mokhtar 3» au Port d'Alger. Placées sous le thème «L'ENTMV: état, défis et perspectives de développement». L'événement s'est déroulé en présence du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, du directeur général des Douanes, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), des représentants de plusieurs départements ministériels, d'entreprises et d'instances sous tutelle ainsi que des organes sécuritaires. S'exprimant lors de l'ouverture de ces journées, le ministre des Transports a réaffirmé l'importance de créer un environnement propice permettant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'améliorer ses services et d'être au diapason des évolutions mondiales actuelles. Après avoir rappelé la forte volonté des hautes autorités du pays de développer le système de transport maritime et de rétablir la place de la flotte nationale au niveau international, le ministre a appelé à œuvrer pour que l'ENMTV puisse retrouver la place qui lui sied et d'être au diapason des évolutions mondiales. M. Zahana a souligné l'importance de «créer un environnement propice, d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'inculquer ses valeurs auprès de ses affiliés tout en œuvrant à relever les

grands défis auxquels elle est confrontée, tels que la gestion de la concurrence féroce des entreprises de transport maritime étrangères, la satisfaction de la demande croissante, la conformité des navires aux normes internationales, l'amélioration de la qualité de ses services et le développement des compétences pratiques au sein de l'entreprise pour garantir une prestation de service de haute qualité». Pour renforcer sa compétitivité, l'ENTMV est appelée à établir des partenariats stratégiques pour développer ses capacités et étendre son réseau, en s'appuyant sur la numérisation et la formation, tout en optimisant ses capacités, en entretenant ses navires et en renforçant le contrôle interne, a fait savoir M. Zahana. Il a également appelé à investir dans la ressource humaine jeune pour promouvoir l'Entreprise et à veiller à former son personnel au respect de ses valeurs fondamentales, en vue de fournir un service public de qualité et une meilleure prise en charge des voyageurs, notamment ceux de la communauté nationale à l'étranger. Pour sa part, le directeur général de l'ENMTV, Hellal Benaouda, a considéré que les difficultés auxquelles l'Entreprise est confrontée «sont le résultat de certains dysfonctionnements structurels accumulés», appelant les différents acteurs à s'engager dans le processus d'amélioration des services de l'Entreprise et à surmonter tous les obstacles qu'elle rencontre, et ce, à travers une série de mesures qui seront au cœur des discussions de cette journée d'étude. Durant ces journées d'études, des ateliers ont été organisés entre les différents acteurs du comme les Douanes et de la Police aux frontières (PAF).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONAL

DIRECTION DE L'EDUCATION WILAYA DE TIMIMOUN

NIF: 002101099008450

A COTE LYCEEHOUARI BOUMEDIENE TIMIMOUN

Tel n° 044 00 62 82

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°.....09...../D.E.W.T./2024

Mr Le DIRECTEUR de l'éducation de Timimoun lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales: équipement d'un Siège de la Direction de l'éducation avec (2) logements de fonction au profit de la wilaya de Timimoun

PROJET : équipement d'un Siège de la Direction de l'éducation avec (2) logements de fonction au profit de la wilaya de Timimoun

Equipement Reparti en (03) lots comme suite :

LOT E-1 : Fourniture. Pose Equipement et mobilier de bureau.

LOT E-2 : Fourniture. Pose Equipement informatique.

LOT E-3 : Fourniture. Pose Equipement logements de fonction.

Les personnes physiques ou morales (Concessionnaires économiques qualifiés), intéressés par cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de Timimoun service suivie et programmation.- Bureau de batiments et d'équipements -qui remplissent les conditions suivantes :

1- Un Attestation de bonne exécution Equipement scolaire ou matériel similaire délivrée durant les 05 dernières années par les maîtres d'ouvrages publics (2024-2015).

2- Le registre de commerce numérique dans le domaine de la même nature de projet

Contenu des offres:

Le dossier de candidature remis par le contractant doit comprendre : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière comme indiqué ci-dessous :

1 - Dossier de candidature : contient les documents suivants

- 1- La déclaration de candidature est remplie signée et datée
- 2- La déclaration de probité, est remplie signée et datée.
- 3- Le statut (cas de société).
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Une attestation d'activité ou de résultats financiers approuvée par service d'impôt pour les années 2023
- 6- Register de commerce électronique dans le domaine de la même nature de projet
- 7- Bilans financiers des 05 dernières années justifié par Attestation d'activité des délivrée par les services contractants(2019-2023)
- 8- Un Attestation de bonne exécution Equipement scolaire ou matériel similaire délivrée durant les 10 dernières années par les maîtres d'ouvrages publics (2024-2015).
- 9- Un extrait fiscal avec une mention non inscrite sur la liste des tricheurs
- 10- .RIPdu client

L'offre technique:

L'offre technique contient les pièces ci-après

1. Instruction aux soumissionnaires paraphé, est remplie signée et datée.
2. Liste des moyens matériels affectés au projet.
3. Mémoire technique justificatif, remplis et signé Cachée

L'offre financière :

L'offre financière contient les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire. Selon le formulaire joint en annexe au cahier des charges
2. Bordereaux des prix unitaires remplie daté, cachée et signé par le soumissionnaire.
3. Détail estimatif et quantitatif remplie daté, cachée et signé par le soumissionnaire .

Préparation et dépôt des offres :

Le dossier de candidature et l'offre technique et financière seront placés dans des enveloppes séparées et hermétiquement fermées indiquant chacune d'entre elles :

Désignation d'entreprise

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, n°09/2024 Direction de l'éducation

Pour : équipement d'un Siège de la Direction de l'éducation avec (2) logements de fonction au profit de la wilaya de Timimoun.

Et la phrase (dossier de candidature, offre technique et offre financière Dépendant de la situation)

Les trois (03) enveloppes comportant Dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne portant que les mentions suivantes

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° ...09.../D.E.W.T./2024

«équipement d'un Siège de la Direction de l'éducation avec (2) logements de fonction au profit de la wilaya de Timimoun

A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Déposées par:

SIEGE DIRECTION DE L'EDUCATION - WILAYA DE TIMIMOUN-

SERVICE DE SUIVIE ET PROGRAMATION

BUREAU DE BATIMENTS ET L'EQUIPEMENTS

- Le candidat a le droit de participer à un ou plusieurs cours, mais il ne se voit attribuer qu'un seul cours selon l'ordre de l'annonce.

La date de préparation des offres est fixée dans les (8) jours à partir compter du 1er jour de la publication du présent avis d'appel d'offres dans l'un des journaux quotidiens nationaux en arabe et en français ou le BOMOP. Les dossiers de candidature sont déposés le dixième jour de l'heure partir 8 H00 jusqu'à 12 H00 Dans le cas où ce dernier jour developer au jour férié, ces plis se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres en séance publique au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Timimoun le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14H30 . Dans le cas où ce dernier jour correspondant au jour férié, l'ouverture de offres se fera le jour ouvrable suivant.

Cette annonce est une invitation aux exposants à assister aux séances d'ouverture des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours+la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BORDJ-BOU-ARRERIDJ

DAIRA DE AIN TAGHROUT

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06 /2024

COMMUNE DE TIXTER

NIF N°: 098534269074601

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tixter, lance un Appel d'offres ouvert Pour objet de :

ALIMENTATION STOCKABLE + LES PATTES + LAITAGE ET DERIVEE + PAIN

- LOT N° 01 : PRODUITS D'ALIMENTATION STOCKABLE + LES PATTES + LAITAGE ET DERIVEE + PAIN

- LOT N° 02 : LES LEGUMES ET LES FRUITS

- LOT N° 03 : VIANDES BLANCHE ET ROUGE FRAICHE ET OUEFS

Les Personnes morales ou physiques inscrites au registre du commerce et dont les activités sont proportionnées aux fournitures requises, Peuvent retirer le cahier des charges relatif auprès du Bureau de marchés de l'apc de Tixter contre paiement de la somme de Cinq milles(5.000,00) dinars algériens non récupérable, auprès du trésorier de la commune à Ain Taghrouit

- Les offres doivent être déposées au niveau de secrétariat du président de l'APC de Tixter

-Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées

Et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres Ainsi

que la mention « Dossier de candidature » ou « L'offre technique » ou « L'offre financière » selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A MONSIEUR / LE PRESIDENT DE L'APC DE TIXTER

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT " N° : 06 /2024

L'OPERATION : ALIMENTATION SCOLAIRE DE L'ANNEE 2025

En mentionnant le(s) lot(s) concerné(s)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

01 - Le Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (Selon le formulaire ci-joint) remplie, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire.
- Une déclaration de probité (Selon le formulaire ci-joint) remplie, datée, signée, et portant le cachet du soumissionnaire.
- Copie de statut de l'entreprise soumissionnaire, s'il s'agit d'une entreprise (SCS - SNC - SARL - EURL - SPA)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises de l'année 2023 - Copie de NIF et NIS
- Une copie du registre du commerce électronique portant le code d'activité requise .
- Copie de l'extrait de rôle Apuré ou avec échéancier engagé inférieure à 03 mois
- Copie des Bilans financiers pour les années 2021-2022 et 2023 + C20 établie en 2024
- Copie d'attestation de mise à jour de caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de l'année 2024
- Copie d'attestation de mise à jour de caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS)
- Copie du cartes grises + L'assurance + P.V de contrôle technique + Agrément Sanitaire du moyen de transport.
- Copie des références bancaires et Attestations de bonne exécution délivrés par un organisme public.

02 - L'Offre Technique contient :

- La déclaration a souscrire (Selon le formulaire ci-joint) remplie, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire.
- Un mémoire technique justificatif remplie, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire.
- le cahier des charges rempli, daté, signé et portant le cachet du soumissionnaire, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03 - L'Offre Financière contient :

- La lettre de soumission (Selon le formulaire ci-joint) remplie, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire et comprend le montant minimum et maximum de l'offre .
- Bordereau des prix unitaires rempli en lettre et en chiffre, daté, signé et portant le cachet du soumissionnaire.
- Devis estimatif et quantitatif rempli, daté, signé et portant le cachet du soumissionnaire.
- Récapés des Devis estimatifs et quantitatifs rempli, daté, signé et portant le cachet du soumissionnaire Selon le formulaire ci-joint, en cas de participation à plus d'un lot .

N.B : Tous les documents joints et les copies doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

-La date de dépôt des offres est fixée au : dixième (10) jour après la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les

quotidiens nationaux ou BOMOP à 13 h 30 .

L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à 14 h 00 du soir en

séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de l'APC-Salle De Réunions-

-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour

ouvrable suivant

-Le délai de validité des offres : Conformément à l'article 76 du Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales

relatives aux marchés publics, Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90)

jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

*Conformément à l'article 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 Portant règlementation des marchés

publics et des délégations de service public, Le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la

séance d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 31/10/2024

ANEP : N° 2416034253

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE MEDEA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAËR EL BOUKHARI

Adresse ; Rue Abdelkader lounis,

Ksar El Boukhari 26300, MEDEA

Matricule Fiscale : 00072635900553815

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024

L'Établissement Public Hospitalier de Ksar El Boukhari lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour

l'Acquisition matériels médical (Le choix sera fait selon l'offre le moins disant) réparti comme suit :

Lot N°01 : Matériels d'imagerie médicale

Lot N°02 : Matériels de laboratoire

Lot N°03 : Matériels de néonatalogie

Lot N°04 : Mobiliers médical

Seules les entreprises répondant aux conditions minimales, de participation et qui sont comme suit :

- Agrément dans la spécialité demandé.
- Au moins une (01) attestation de bonne exécution pour des projets similaires durant les cinq (05) dernières années pour chaque lot à part.
- Moyen chiffre d'affaires de Deux Millions Cinq Cent Mille 2 500 000,00 DA durant les trois dernières années (2021-2022-2023)

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'E.P.H de Ksar El Boukhari, rue Abdelkader lounis, Ksar El Boukhari 26300, Wilaya de Médéa, contre le paiement des frais de tirage fixés à trois milles dinars (3 000,00), effectué auprès du trésorier communal de Ksar El Boukhari.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité décrites ci-après.

- 1- Dossier de Candidature ;
- 2- L'Offre technique ;
- 3- L'Offre Financière ;

Liste des documents cités en détail dans l'article 06 page 35 et 36 du cahier de charges.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, comme ils peuvent soumissionner pour un lot séparé.

Les Trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes en mentionnant le lot voulu :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024

Ayant pour objet : Acquisition matériels médical

« En mentionnant le lot voulu »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature contenues chacune dans une enveloppe distincte.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours comme dernier délai à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis. Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à 14h, au siège de l'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari.

Conformément à l'article 76 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

L'EXPRESS DU 31/10/2024

ANEP : N° 2416034255

L'EXPRESS DU 31/10/2024

ANEP : N° 2416034314

WILAYA DE TIARET

De nouvelles mesures pour assurer la disponibilité des produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a indiqué, mardi à Tiaret, qu'un travail s'opère, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et les services de sécurité, pour la mise en œuvre d'une série de nouvelles mesures visant à garantir la disponibilité des produits agricoles à des prix raisonnables au consommateur.

En réponse à un investisseur spécialisé dans l'arboriculture fruitière dans la commune de Rechaiga (wilaya déléguée de Ksar Chellala), M. Cherfa, qui effectue une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, a déclaré: "nous sommes en phase d'élaboration d'un cahier de charges devant permettre à l'investisseur de travailler en toute quiétude pour garantir, en contrepartie, l'accès du consommateur aux produits agricoles à des prix raisonnables".

Le ministre de l'Agriculture a, par ailleurs, affirmé que "l'Etat soutient les investisseurs dans le secteur agricole, notamment pour ce qui concerne l'accès au foncier, le forage de puits, le raccordement de leurs exploitations au réseau d'électricité et l'acquisition de semences et autres", faisant observer, néanmoins, que "le consommateur ne bénéficie pas de la manière souhaitée des mesures incitatives accordées aux agriculteurs, à cause de certains intermédiaires (mandataires) qui s'adonnent à la spéculation, d'où l'impératif de mettre fin aux agissements des spéculateurs jusqu'à ce que le produit arrive au consommateur à un prix

abordable". Le ministre a aussi fait état, dans ce contexte, de l'ouverture, à titre gracieux, d'espaces au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits directement au consommateur, soulignant, dans ce même ordre d'idées, que les professionnels de certaines filières, notamment ceux spécialisés dans l'arboriculture fruitière et l'oignon pourront bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'engrais. Inaugurant un complexe de réfrigération relevant d'un grand pôle agricole réalisé dans la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, à l'initiative d'un opérateur privé, il a valorisé cet investissement prometteur appelé à offrir des espaces pour le stockage des viandes rouges et blanches et divers produits agricoles, rassurant de sa disposition à accompagner et à soutenir ce genre d'investissement stratégique contribuant à la régulation des prix. M. Cherfa a annoncé que les promoteurs de ce type d'investissement qui signeront des contrats de partenariat avec son département ministériel bénéficieront de primes



proportionnelles aux volumes stockés, avec la garantie à l'investisseur du libre choix des produits. A signaler que d'importantes quantités de produits agricoles, à l'instar de l'oignon et de la pomme de terre, sont orientées vers les wilayas du Nord du pays pour stockage. Il convient de souligner que ce pôle agricole sera lancé, à partir du début de l'année prochaine, dans la production d'un million d'œufs/jour, outre la réalisation d'une couveuse d'œufs de poulets et de dindes, ainsi que dans la production de céréales et divers produits maraichers. Au village Si El Haoues dans la commune de Sebaine (wilaya de Tiaret), le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un complexe de proximité pour le stockage des

céréales qui figure parmi les 11 dont a bénéficié la wilaya dont huit seront concrétisés à la fin de l'année en cours et trois au début de l'année prochaine, insistant sur leur exploitation optimale dans la collecte des céréales et des légumes secs, ainsi que sur la fourniture de semences et d'engrais aux agriculteurs. En inaugurant le complexe public de réfrigération de produits agricoles d'une capacité de 15.000 mètres cubes à Tiaret, Youcef Cherfa a annoncé que cette installation entrera en service la fin novembre prochain. Un personnel administratif sera installé pour la gérer, en plus de l'acquisition de certains équipements, pour entamer l'opération de réception des produits agricoles pour le stockage. Cette installation, affiliée à l'opéra-

teur public, le Complexe des Industries Alimentaires et Logistiques (Frigomedit), offre un espace de réfrigération estimé à 15.000 mètres cubes, dont 12.000 mètres cubes de réfrigération positive et 3.000 mètres cubes de réfrigération négative. A noter que sa réalisation a coûté 1,1 milliard de dinars. Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a supervisé le lancement de la culture de 150 hectares de tournesols dans l'unité de production "Boukhetache Bouziane" à Rahouia, où il a rappelé le plan national des cultures stratégiques que le président de la République a ordonné de mettre en œuvre, qui comprend la culture de 1 million d'hectares dans quatre filières, à savoir le blé dur, l'orge, les légumineuses et les oléagineux.

TRAMWAY D'ORAN

Levée du gel sur le projet d'extension

La mesure du gel sur le projet de l'extension du tramway vers la zone de Belgaïd a été «levée» et le lancement des travaux est prévu pour l'année 2025. C'est ce qu'a annoncé, lundi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud. Il intervenait lors d'ouverture de la troisième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le wali a indiqué que le gel du projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd, à l'Est d'Oran, a été levé, ajoutant que le démarrage des travaux aura lieu, durant l'année 2025, et seront suivis des travaux d'extension vers l'aéroport d'Es-Senia. Il a souligné que cette extension permettra d'assurer

des services de transport de qualité vers le centre urbain de Belgaïd, qui abrite des dizaines de milliers d'habitants et d'importantes infrastructures publiques, dont le pôle universitaire et le complexe sportif «Miloud Hadefi». D'autre part, M. Sayoud a souligné qu'un projet a été inscrit au titre du programme 2025 pour l'achèvement de la route côtière reliant les villes d'Arzew et Oran, en passant par la zone côtière de Kristel, ce qui contribuera au développement de l'activité touristique dans la région. Le même responsable a annoncé que les entreprises chargées de réaliser le projet de la trémie à la sortie Est de la ville d'Oran vers Mostaganem (au niveau du Rond-point

de la Pépinière) débiteront la semaine prochaine, avec le transfert des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de communication, en vue du démarrage des gros œuvres de ce projet, qui contribuera à améliorer la circulation routière. D'autre part, le wali d'Oran a annoncé la réception prochaine de l'hôpital spécialisé dans le traitement du cancer, qui permettra de fournir des services de santé de qualité aux patients et de faire d'Oran un pôle de santé d'excellence. Les membres de l'APW ont débattu le budget primitif de la wilaya pour l'année 2025, qui a consacré 5 milliards DA à la gestion et 2 milliards et 394 millions DA à l'équipement et l'investissement.

RELIZANE

Plus de 165 millions de DA alloués pour l'AEP

Une enveloppe de plus de 165 millions de dinars a été allouée par la wilaya de Relizane pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans quatre communes, a indiqué le directeur local des ressources en eau, Nabil Beghoura. Selon M. Beghoura, les travaux de réalisation de ce projet, qui vise à éradiquer les fuites et les branchements illicites, ainsi qu'à améliorer et renforcer l'alimentation en eau potable au profit de 22.000 habitants des communes de Oued Djemâa, Aïn Rahma, Beni Zentis et Mazouna, ont débuté récemment. Cette opération, qui entre dans le cadre du programme sectoriel

de l'année 2024, comprend la réalisation de conduites de refoulement et de distribution de 250 et 315 mm, sur une distance de 25 km, en plus de la réalisation et la réhabilitation de deux réservoirs de 200 et 1.000 m³, selon le même responsable, qui a fait savoir que le délai de réalisation a été fixé à six mois.

Ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable dans les communes citées, grâce à la préservation d'importantes quantités qui se perdent à cause des fuites dans les conduites de refoulement et de distribution, qui passent par les terres agricoles, a expliqué

le même responsable. Il s'agit également de diminuer les perturbations et l'organisation de la distribution de l'eau au profit des habitants, ainsi que la prévention des maladies hydro-transmissibles, a expliqué le directeur local des ressources en eau, qui a appelé les citoyens à la rationalisation de la consommation de l'eau et la préservation de cette ressource vitale. Il convient de rappeler que l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Relizane produit plus de 132.000 m³ d'eau par jour au profit de plus de 1.000 foyers dans les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

EL BAYADH

Le barrage de Brezina atteint un taux de remplissage de 100%

Bonne nouvelle. Le barrage de Brezina, dans la wilaya d'El Bayadh, a été rempli à 100%, après les fortes précipitations enregistrées dans la région ces dernières heures. C'est ce qu'a indiqué, lundi, le directeur du barrage, Djillali Bekhaitia. Les importantes précipitations enregistrées dans la région, ces dernières heures, et l'écoulement des oueds vers le barrage ont contribué au remplissage à 100% de cet ouvrage, dont le niveau d'eau a atteint plus de 47 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de la capacité de stockage du barrage, a affirmé M. Bekhaitia. Le surplus d'eau a été déversé dans les oueds adjacents au barrage, après le remplissage total de l'ouvrage, sachant que le barrage de Brezina n'a pas été complètement rempli, depuis 2016, selon la même source. A noter que ces dernières années, le niveau d'eau de ce barrage, qui sert principalement à l'irrigation des zones agricoles de la région et des oasis et vergers de Brezina, avait baissé de manière significative, en raison du manque de précipitations dans la région.

SELON UN NOUVEAU RAPPORT DE L'OMS

Record de nouveaux cas de tuberculose diagnostiqués dans le monde

Selon l'OMS, la tuberculose connaît un rebond dans le monde en tant que principale cause de mortalité liée à une maladie infectieuse. Cette infection causée par une mycobactérie, le bacille de Koch s'attaque essentiellement aux poumons des patients et se transmet par voie aérienne. La tuberculose est une maladie évitable et dont on peut guérir.

Un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la recrudescence de la tuberculose dans le monde. Selon cette agence onusienne, environ 8,2 millions de nouveaux cas de tuberculose ont été diagnostiqués en 2023 ; soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis que l'OMS a commencé son suivi de la tuberculose dans le monde en 1995. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport aux 7,5 millions de cas signalés en 2022, et par conséquent la tuberculose est de nouveau la maladie infectieuse qui provoque le plus grand nombre de décès en 2023, dépassant ainsi la COVID-19. Le Rapport OMS sur la tuberculose dans le monde 2024 met en évidence des progrès mitigés accomplis dans la lutte mondiale contre la maladie, avec notamment des difficultés persistantes comme le sous-financement majeur. Tandis que le nombre de décès liés à la tuberculose a connu une baisse, passant de 1,32 million en 2022 à 1,25 million en 2023, le nombre total de personnes qui contractent la maladie a légèrement augmenté et concerne désormais environ 10,8 millions de personnes en 2023.

La maladie touchant de manière disproportionnée les populations de 30 pays à forte charge de morbidité, l'Inde (26 %), l'Indonésie (10 %), la Chine (6,8 %), les Philippines (6,8 %) et le Pakistan (6,3 %) représentaient ensemble 56 % de la charge de la tuberculose dans le monde. Selon le rapport, 55 % des personnes qui ont développé la maladie étaient des hommes, 33 % étaient des femmes et 12 % étaient des enfants ou de jeunes



adolescents. La tuberculose est une infection causée par une mycobactérie, le bacille de Koch. La maladie s'attaque essentiellement aux poumons des patients. Cette maladie se transmet par voie aérienne. On estime qu'environ un quart de la population mondiale présente une infection latente - porteur mais non malades et non contagieux. Ils ont 5 à 10% de risque de développer la maladie, selon l'OMS.

«Le fait que la tuberculose continue d'atteindre et de tuer autant de personnes est un scandale, alors que nous disposons des outils nécessaires pour la prévenir, la détecter et la traiter», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. «L'OMS exhorte tous les pays à tenir les engagements concrets qu'ils ont pris

pour élargir l'utilisation de ces outils et mettre fin à la tuberculose.»

FACTEURS COMPLEXES DE L'ÉPIDÉMIE

En 2023, l'écart entre le nombre estimé de nouveaux cas de tuberculose et ceux signalés s'est réduit à environ 2,7 millions, en baisse par rapport aux niveaux enregistrés pendant la pandémie de COVID-19, représentant environ 4 millions en 2020 et 2021. Cet écart s'explique par les importants efforts déployés aux niveaux national et mondial dans le cadre du relèvement après les perturbations des services de lutte contre la tuberculose liées à la COVID-19. La couverture par le traitement préventif de la tuberculose s'est

maintenue pour les personnes vivant avec le VIH et continue de s'améliorer pour les contacts au sein du foyer de personnes diagnostiquées comme atteintes de la tuberculose. Cependant, la tuberculose multirésistante demeure une crise de santé publique. Les taux de succès thérapeutique dans le traitement de la tuberculose multirésistante ou résistante à la rifampicine (MR-RR) ont désormais atteint 68 %. Toutefois, sur les 400 000 personnes qui selon les estimations ont développé une tuberculose MR-RR, seuls 44 % ont été diagnostiquées et traitées en 2023. Parmi les principaux facteurs de risque figurent la malnutrition, puis un système immunitaire déficient, le tabagisme, des troubles liés à la

consommation d'alcool et le diabète. Les patients infectés par le VIH sont particulièrement vulnérables. Pour s'attaquer à ces problèmes, ainsi qu'aux déterminants essentiels tels que la pauvreté et le PIB par habitant, il convient de mener une action multisectorielle coordonnée.

Toux grasse, douleurs thoraciques, état de faiblesse, perte de poids, fièvre et sueurs nocturnes figurent parmi les symptômes les plus fréquents de la tuberculose. La tuberculose se soigne et se guérit. Pour la forme évolutive sensible aux médicaments, un traitement standard de 6 mois associant 4 médicaments antituberculeux est nécessaire. Sans traitement, près d'un malade de la tuberculose sur deux en meurt. Le rapport de l'OMS souligne l'importance majeure d'un investissement financier soutenu pour le succès des efforts de prévention, de diagnostic et de traitement de la tuberculose. «Nous sommes confrontés à une multitude de défis redoutables, notamment : le manque de financement et la charge financière catastrophique pour les personnes touchées ; le changement climatique ; les conflits ; les migrations et les déplacements ; les pandémies et la tuberculose pharmacorésistante, laquelle constitue un facteur important de la résistance aux antimicrobiens», a déclaré la Dre Tereza Kasaeva, Directrice, Programme mondial de lutte contre la tuberculose, OMS. «Il est impératif que nous unissions nos forces dans tous les secteurs et avec l'ensemble des parties prenantes pour faire face à ces problèmes urgents et intensifier nos efforts.»

A.B

PARADE MILITAIRE DU 70E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

L'ETUSA met en place un programme spécial pour le transport gratuit

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) vient d'annoncer dans un communiqué, que le transport à travers ses lignes, l'escalier et l'ascenseur mécaniques sera gratuit vendredi 1er Novembre, avec la mise en place d'un programme spécial pour le transport des citoyens désirant assister à la parade militaire prévue au niveau de la route attenante à Djamaa El-Djazair à partir des différentes communes de la capitale.

L'ETUSA a précisé que son programme mis en place à l'occasion des festivités officielles du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération prévoit l'exploitation de l'ensemble des lignes de transport pas bus vers le site de la parade militaire dès 06h00 à partir des sièges des APC de Rouiba, Reghaia, Heraoua, Baraki, les Eucalyptus et Sidi Moussa.

D'autres lignes sont programmées à partir de Bir Mourad Rais devant l'entrée du jardin Al Wiam, de Birkhadem à côté du siège de l'APC, de Hydra au niveau de la place Al Qods ainsi que de Saoula devant le siège de l'APC, des quartiers d'Ouled Belhadj et de Baba Ali, de Gué de Constantine à

Ain Malha et de la cité 2248 logements, a ajouté la même source. L'entreprise a également assuré des lignes de Draria, Douéra et Khraïssia devant le siège de chaque APC, ainsi qu'à partir d'El Achour devant le bureau de poste de Oued Romane, et Baba Hassen à la cité 20 août 1955. Les résidents de Birtouta pourront se déplacer pour assister à la parade militaire sur la ligne desservant la place publique de l'APC, la cité 1980 logements à Ouled Chbel devant le siège de l'APC, et la cité 3216 logements de l'annexe de l'APC de Tessala El Merdja, le siège de l'APC ainsi que la rue Sidi Abbad et les cités 1310 logements et 937 logement.

Une autre ligne a également été programmée à Bab El Oued et à la Casbah à partir du stade Ferhani, et à Oued Koriche devant le siège de l'APC et de Bologhine devant le stade Omar Hammadi. A Rais Hamidou, une ligne est prévue de la place 5 juillet, ainsi que d'autres lignes programmées à partir de Sidi M'hamed au niveau de la rue Aissat Idir ainsi que d'Alger centre et d'El Mouradia et El Madania depuis le siège de l'APC, selon l'ETUSA.

MILIEU SCOLAIRE

Lancement d'un guide sur la lutte contre le surpoids et l'obésité

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'un guide au profit des professionnels de la santé pour lutter contre le surpoids et l'obésité en milieu scolaire. Le guide contient une allocution du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans laquelle, il a mis en relief la grande importance accordée par le ministère au phénomène du surpoids et d'obésité chez les enfants et les adolescents, en mettant l'accent sur le principe de la prévention, en tant que facteur essentiel.

Le ministre a mis en avant «le soutien entier du ministère de la Santé à cette démarche, en collaboration avec différents secteurs y afférents, ainsi qu'avec les professionnels de la santé et

de la société civile. Le guide comporte «un ensemble de critères et d'éléments à appliquer en milieu scolaire par le médecin scolaire, vu que c'est le lieu idéal pour sensibiliser et informer sur les risques que représentent le surpoids et l'obésité pour la santé des enfants et des adolescents, étant donné qu'ils y passent la majeure partie de leur temps». Le guide met également l'accent sur «la nécessité d'intégrer dans les programmes scolaires les bonnes conduites à ce sujet, notamment en adoptant un régime alimentaire équilibré et en pratiquant une activité sportive régulière, tout en assurant un accompagnement psychologique pour les enfants souffrant d'obésité, avec la participation de leurs familles».

A MOINS D'UNE SEMAINE DU JOUR J

Harris et Trump jouent des coudes dans les Etats-clés

A quelques jours de l'élection, la démocrate et le républicain semblent se suivre à la trace dans les sept "swing states": ils se sont rendus également mercredi tous les deux dans le Wisconsin, un Etat de la région des Grands Lacs à plus de 1.200 km de la Caroline du Nord.

Kamala Harris a multiplié mercredi les kilomètres et les meetings dans les "swing states", ces Etats décisifs pour la présidentielle américaine, au lendemain de son meeting géant à Washington ayant servi de "réquisitoire final" contre Donald Trump. L'ex-président républicain est un homme "instable, obsédé par la vengeance, rongé par le ressentiment et en quête d'un pouvoir sans limites", a accusé la vice-présidente et ancienne procureure dans un discours très solennel donné sur l'esplanade devant la Maison Blanche. Devant une audience de plus de 75.000 personnes selon son équipe de campagne, la candidate démocrate a tonné qu'il était "temps de tourner la page" Trump pour les Etats-Unis. Mercredi, Kamala Harris se rendra dans un premier temps à Raleigh, en Caroline du Nord, un Etat qui n'a pas voté démocrate depuis Barack Obama en 2008 mais dans lequel la vice-présidente fonde de grands espoirs. Signe du caractère contesté de cet Etat du sud-est, Donald Trump y sera le même jour, pour un meeting à un peu moins de 100 km de sa rivale. A six jours de l'élection, la démocrate et le républicain semblent

se suivre à la trace dans les sept "swing states": ils se rendent également mercredi tous les deux dans le Wisconsin, un Etat de la région des Grands Lacs à plus de 1.200 km de la Caroline du Nord.

Pour son meeting à Green Bay, Donald Trump sera rejoint sur scène par Brett Favre, ancienne star de l'équipe professionnelle locale de football américain.

L'ex-quarterback des Packers n'est pas exempt de controverses, ayant notamment été accusé de détournement de fonds publics dans son Mississippi natal.

Kamala Harris sera elle dans la grande ville universitaire de Madison, avant de reprendre l'avion direction la Pennsylvanie, considérée comme le gros lot des Etats-clés à remporter. Sillonnant le pays, mais surtout les Etats pivots, Donald Trump comme Kamala Harris ne ménagent pas leur peine pour convaincre les quelques électeurs encore indécis pour ce scrutin, qui s'annonce comme l'un des plus serrés de l'histoire américaine. Selon l'agregateur de sondages FiveThirtyEight, les deux candidats se tiennent dans un mouchoir de poche. Plus de 50 millions de personnes ont déjà voté de manière



anticipée ou par correspondance. En 2020, quelque 160 millions d'Américains au total avaient voté. L'équipe de campagne du républicain tente toujours de limiter la casse après un meeting dimanche au Madison Square Garden de New York au cours duquel un humoriste a qualifié Porto Rico, territoire américain des Caraïbes, d'"île flottante d'ordures".

La diaspora portoricaine est particulièrement présente dans les Etats de New York et de Floride, mais pourrait surtout avoir son importance en Pennsylvanie, où un meeting de Donald Trump a vu deux inter-

venants portoricains s'exprimer sur scène mardi soir.

Si Donald Trump a pris ses distances avec les propos de Tony Hinchcliffe, déclarant dans une interview à Fox News que l'humoriste n'aurait pas dû être sur scène, les retombées restent encore indéterminées.

"J'allais voter républicain et cela m'a fait examiner de plus près le projet de Harris", a dit à l'AFP Javier Torres Martinez, un Portoricain de 45 ans vivant près de Miami, en Floride. "Avant j'étais 100% convaincu de voter pour Trump et maintenant je suis 100% motivé à aller voter pour Kamala Harris."

LÉGISLATIVES EN GÉORGIE

Le Parquet dit ouvrir une enquête pour « falsification présumée » des élections

Selon les résultats officiels, le parti Rêve géorgien, aux commandes depuis 2012 et accusé par ses détracteurs de dérive autoritaire prorusse, a remporté la victoire. Mais l'opposition dénonce des irrégularités. Le Parquet géorgien a annoncé, mercredi 30 octobre, l'ouverture d'une enquête pour « falsification présumée » des élections législatives. Elle a également convoqué la présidente pro-occidentale du pays, Salomé Zourabichvili, en rupture avec le gouvernement et critique des résultats, pour qu'elle détaille, jeudi, ses accusations de fraudes à l'adresse du parti au pouvoir et vainqueur déclaré du scrutin. La cheffe de l'Etat « est susceptible de détenir des preuves concernant une éventuelle falsification des élections », poursuit le parquet. Cette annonce intervient quatre jours après des élections législatives dans cette ancienne petite république soviétique du Caucase qui ont été entachées « d'irrégularités » d'après l'opposition. Selon les résultats officiels, le parti Rêve géorgien, aux commandes depuis 2012 et accusé par ses détracteurs de dérive autoritaire prorusse, a remporté la victoire. Par ailleurs, à la suite des accusations de fraudes, un nouveau comptage partiel des voix a été ordonné dans 14 % des bureaux de vote. Il est en cours depuis mardi midi, sans qu'on en connaisse les résultats à ce stade.

ESPAGNE

Une cinquantaine de morts dans des inondations meurtrières à Valence

Les services d'urgence ont établi un bilan provisoire de 51 morts dans la région de Valence, dans l'est de l'Espagne, mercredi 30 octobre au matin, où des pluies torrentielles ont provoqué des inondations. « Le processus d'enquête et d'identification des victimes commence », a ajouté sur X le centre de coordination opérationnelle intégrée de la communauté autonome de Valence. Pour aider les secouristes déjà déployés dans la région de Valence, plus de 1 000 militaires de l'unité d'urgence, une branche de l'armée chargée de fournir des secours en cas de catastrophe, ont été mobilisés en renfort. Les autorités avaient rapporté mardi que sept personnes étaient portées disparues, dont une à L'Alcudia, dans la région de Valence, et six dans la ville de Letur, dans la province voisine d'Albacete (région de Castille-La Manche), où une crue soudaine a envahi les rues, et a emporté des voitures et inondé des bâtiments, selon des images diffusées par les chaînes de télévision espagnoles.

Les services d'urgence, appuyés par des drones, ont travaillé toute la nuit pour rechercher les dispa-



rus à Letur, a déclaré à la télévision publique TVE la déléguée du gouvernement central en Castille-La Manche, Milagros Tolon. « La priorité est de retrouver les personnes disparues », a-t-elle ajouté. La police de la ville de L'Alcudia a, pour sa part, déclaré qu'elle était à la recherche d'un chauffeur de camion porté disparu depuis mardi après-midi.

Le gouvernement central a mis en place une cellule de crise, qui s'est réunie pour la première fois mardi soir, et a envoyé dans la région de Valence une unité de l'armée spécialisée dans les opérations de sauvetage. « Je suis

avec inquiétude les informations sur les personnes disparues et les dégâts causés par la tempête ces dernières heures », a écrit le premier ministre, Pedro Sanchez, sur X, invitant la population à suivre les conseils des autorités. « Soyez très prudents et évitez les déplacements inutiles », a-t-il ajouté. La mairie de Valence a annoncé que toutes les écoles resteraient fermées mercredi, de même que les jardins publics, et que tous les événements sportifs étaient annulés. Douze vols qui devaient atterrir à l'aéroport de Valence ont été détournés vers d'autres villes d'Espagne en raison des

fortes pluies et des vents violents, a annoncé l'opérateur aéroportuaire espagnol Aena. Dix autres vols qui devaient partir ou arriver à l'aéroport ont été annulés. L'ADIF, l'opérateur national d'infrastructures ferroviaires, a déclaré qu'il avait suspendu les trains à grande vitesse entre Madrid et Valence en raison des effets de la tempête sur les principaux points du réseau ferroviaire. Un train à grande vitesse transportant 276 passagers a déraillé dans la région méridionale d'Andalousie, mais personne n'a été blessé, a déclaré le gouvernement régional dans un communiqué. Les services d'urgence ont secouru des dizaines de personnes à Alora, en Andalousie, certains par hélicoptère, après le débordement d'une rivière. L'agence météorologique nationale Aemet a lancé une alerte rouge dans la région de Valence et déclaré le deuxième niveau d'alerte le plus élevé dans certaines parties de l'Andalousie. Elle a prévenu que les pluies allaient se poursuivre au moins jusqu'à jeudi. Plusieurs routes ont été coupées dans les deux régions en raison des inondations.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Chiakha annonce son arrivée, Benkara pourrait le suivre

Le jeune prodige dano-algérien, et joueur du FC Copenhague, a annoncé, officiellement, son désir de représenter l'Algérie au niveau international, lui qui a représenté le pays scandinave dans les sélections jeunes.

Notamment renforcées par des indices et la récente confirmation du journaliste Fabrizio Romano, l'attaquant de 18 ans a partagé sa décision dans un message poignant adressé aux fans des deux pays. Dans ce message, Chiakha revient sur ses origines et les influences qui ont forgé son identité. Né au Danemark d'une mère danoise et d'un père algérien, il exprime la difficulté de ce choix, se sentant pleinement attaché aux deux cultures. Il déclare: «Je suis né au Danemark d'une mère danoise et d'un père algérien. Deux personnes merveilleuses qui m'ont donné le meilleur de chaque culture et qui m'ont toujours soutenu dans tout ce que je fais.» Bien qu'il ait porté le maillot danois dans les catégories de jeunes, où il s'est distingué avec trois buts en cinq sélections chez les U19,

le jeune avant-centre de 1,91 mètre a finalement choisi l'Algérie. Il explique que la Fédération algérienne de football (FAF) a su présenter un projet de carrière ambitieux et structuré, en phase avec ses propres aspirations: «La Fédération algérienne de football a en même temps présenté un plan incroyablement sérieux et ambitieux, qui correspond parfaitement à la façon dont je vois mon propre avenir footballistique.» Ce projet algérien, qui inclut des jeunes talents issus de la diaspora, est captivant pour Chiakha, convaincu de pouvoir jouer un rôle crucial dans la future équipe algérienne. Le jeune joueur, représenté par l'agence CAA Interstellar (qui gère aussi les carrières de stars comme Camavinga et Grealish), pourrait intégrer l'équipe nationale dès les prochaines sélections. Enfin,



Chiakha adresse un remerciement chaleureux à la Fédération danoise pour son parcours avec les équipes de jeunes, exprimant sa gratitude envers ceux qui l'ont soutenu. Il conclut en promettant aux Algériens de se donner pleinement pour honorer les couleurs du pays de son père: «Je promets au peuple algérien et aux fans algériens que je ferai toujours de mon mieux pour

défendre nos couleurs et je remercie tous pour l'accueil chaleureux.

BENKARA DEVRAIT AUSSI SE MANIFESTER

Après Amin Chiakha, qui a officialisé sa volonté de porter le maillot de l'Équipe Nationale, c'est un autre binationnel prometteur qui laisse publiquement comprendre qu'il veut représen-

ter l'Algérie. A 19 ans, Elias Benkara est un talent qui monte en Allemagne. Le défenseur central, passé par Mainz (Mayence) avant de rejoindre les équipes de jeunes du Borussia Dortmund, n'est pas encore professionnel mais il est un indispensable du centre de formation du BVB. Binationnel germano-algérien et international allemand U17 pour l'heure, il a, à de nombreuses reprises, laissé entendre qu'il souhaitait représenter l'Algérie chez les professionnels. Son commentaire plein d'enthousiasme suite au choix de Chiakha de jouer pour les Verts, posté quelques heures après son annonce, ne laisse guère de doutes quant à son futur. C'est dire qu'un vent de jeunesse devrait frapper la sélection nationale qui se tourne vers le futur en préparant une bonne relève. **Marouane A.**

EN U 20

Les «Verts» clôturent leur ultime stage préparatif

L'équipe nationale masculine de football des moins de 20 ans (U20), a clôturé mardi après-midi son dernier stage préparatoire, en disputant un match d'application, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Egypte du 14 au 26 novembre, qualificatif à la

24e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

«La sélection nationale U20 a terminé son stage avec un match d'application, qui aura permis au sélectionneur national, Yacine Manaâ d'avoir une idée sur l'évolution de ses joueurs à l'approche du tournoi UNAF qualificatif à la CAN»,

précise l'instance fédérale dans un communiqué.»

La sélection se retrouvera de nouveau dans moins d'une semaine pour un court regroupement avant de s'envoler pour le Caire le 12 novembre», conclut la FAF. L'équipe algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez

(Egypte), avant d'affronter le Maroc, le mercredi 20 novembre. Les coéquipiers de Lahlou Akhrib (JS Kabylie) enchaîneront contre la Tunisie (le samedi 23 novembre), puis la Libye (le 26 mardi du même mois). Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

SAUDI PRO LEAGUE
2024-2025

Riyad Mahrez, auteur du plus beau but de la 8e journée

L'international algérien Riyad Mahrez, sociétaire de l'équipe d'Al-Ahli, a reçu la distinction du plus beau but de la huitième journée de la Saudi Pro League de football, a indiqué la Ligue saoudienne. Riyad Mahrez (94 sélections, 31 buts) s'est en effet vu attribuer le prix du plus beau but de la huitième journée qu'il a marqué face à Al-Okhlood (1-1). Sa frappe depuis les abords de la surface, et terminant sa course dans la lucarne droite de Paulo Vitor, avait à juste titre crevé les écrans. Avec 51% des voix, l'ailier international algérien devance le Français N'Golo Kanté (49%), buteur pour Al-Ittihad contre Al-Riyadh, et qu'il retrouvera jeudi prochain dans le cadre de la prochaine journée. Le troisième candidat Abdullah Al-Anazi (Al-Fateh) n'a obtenu «que» 2798 voix. En marquant ce but, Mahrez a déblocqué son compteur en championnat cette saison et renforcera forcément sa confiance, surtout en cette période de mou où il est régulièrement la cible des détracteurs. Cet enchaînement de performances est de bon augure pour le prochain rassemblement avec l'équipe d'Algérie, où il est muet depuis le 9 janvier, et le large succès en amical devant le Burundi (0-4).

5E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE/VOVINAM VIET VO DAO

35 athlètes algériens à Abidjan pour conserver le titre continental

L'Algérie participera avec 35 athlètes au Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao (messieurs et dames), prévu du 1er au 8 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec l'objectif de conserver son titre continental, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale.» L'Algérie sera représentée à la 5e édition du Championnat d'Afrique avec 35 athlètes (messieurs et dames), avec l'objectif de

conserver le titre continental que nous avons déjà remporté quatre fois de suite et de glaner le plus grand nombre de médailles», a déclaré Mohamed Djouadi, président de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao. Le président de l'instance fédérale a ajouté: «En plus de l'ambition de remporter le titre africain, nous voulons que la compétition à laquelle participent 12 pays, soit une

occasion pour les athlètes algériens de se mesurer aux autres athlètes du continent, d'évaluer leur niveau et de mettre en valeur leurs compétences, sous la supervision de leur staff technique, en vue des prochaines compétitions internationales».

Pour préparer ce rendez-vous africain, les athlètes algériens ont effectué dix camps d'entraînement axés essentiellement sur la prépa-

ration physique et technique, a souligné Mohamed Djouadi qui occupe le poste de secrétaire général de la Fédération internationale de la discipline. De son côté, le sélectionneur de l'équipe nationale, Bilel Belaïfa, a souligné à cette occasion l'importance de cet événement continental, «d'autant plus que de nombreux pays africains cherchent à damer le pion aux représentants algériens, détenteurs de quatre titres africains de rang». Pour cette cinquième édition du championnat d'Afrique, le staff technique a fait confiance à de nouveaux athlètes qui n'ont jamais participé à de tels rendez-vous internationaux, selon Belaïfa. Pour le technicien algérien, «les athlètes ont été sélectionnés sur la base de critères stricts et de tests approfondis, ce qui reflète la grande qualité des athlètes de l'équipe nationale de vovinam viet vo dao», ajoutant que «le rendez-vous d'Abidjan constitue une opportunité pour confirmer la suprématie de notre discipline comme l'un des arts martiaux mondialement reconnus».

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION)

La sélection s'incline en amical face au Nigeria

La sélection algérienne féminine de football, s'est inclinée face à son homologue nigérienne 1-4 (mi-temps: 1-3), en match amical disputé mardi après-midi au stade Mobolaji Johnson Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (reportée à 2025). Les «Super Falcons» ont ouvert le score dès la 10e minute de jeu par Folashade Ijamilusi, avant que la même joueuse ne fasse le break quelques minutes plus tard (18e).

Les Algériennes ont réduit le score par l'entremise de Wassila Alouache (42e), mais le Nigeria a corsé l'addition peu avant la pause par Gift Monday (45e). En fin de match, Folashade Ijamilusi est revenue à la charge pour inscrire le quatrième but et signer un triplé personnel

(86e). Il s'agit de la seconde défaite des «Verts» face au Nigeria, 11e fois champion d'Algérie, après celle concédée samedi au Remo Stars Sports Stadium à Ikenne (2-0).

Les deux buts de la partie ont été inscrits par l'attaquante de l'Atlético Madrid Rasheedat Ajibade (21e, 45e+2).

En prévision de cette double confrontation amicale, le sélectionneur national Farid Bentsiti avait fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

ITALIE

Naples écoeure l'AC Milan et envoie un message

Naples, transfigurée par Antonio Conte et un ambitieux mercato estival, fonce à un rythme de champion après sa cinquième victoire consécutive obtenue face à l'AC Milan (2-0), mardi soir à San Siro lors de la 10e journée du Championnat d'Italie.

Oubliée la saison 2023-24 catastrophique, conclue à la 10e place, après avoir vu défiler trois entraîneurs, il faudra compter sur le Napoli pour le titre 2025. Dix-huit mois après le troisième "scudetto" de son histoire, Naples fait à nouveau peur et retrouve peu à peu l'insolente supériorité qui lui avait permis de survoler la saison 2022-23. Il ne lui a ainsi fallu que cinq minutes pour prendre l'avantage face à l'AC Milan: lancé par Frank Anguissa dans le dos de la défense lombarde, Romelu Lukaku a envoyé valdinguer d'un coup d'épaule Strahinja Pavlovic et a trompé à bout portant Mike Maignan. L'attaquant belge n'avait plus marqué depuis près d'un mois, mais il a toujours conservé la confiance de Conte qui l'a dirigé à l'Inter Milan, puis à Chelsea. Devant son public, l'AC Milan, privé de son capitaine Théo Hernandez, suspendu, a vite repris ses esprits. Les Rossoneri, sans Rafael Leao (choix de l'entraîneur) ni Christian Pulisic (malade) sur le banc des remplaçants



au coup d'envoi, se sont montrés dangereux par Yunus Musah (18e et 30e) ou encore Samuel Chukwueze dont le tir de 20 mètres a été détourné par Alex Meret (20e).

"INCROYABLE ET INATTENDU"

Mais Naples a mieux fini la première période et a doublé son avantage grâce à Khvicha Kvaratskhelia, dont la frappe enroulée a surpris Maignan. Au retour des vestiaires, le Milan a repris l'ascendant et a cru concrétiser sa domination

dès la 47e minute sur une tête d'Alvaro Morata, mais le capitaine des champions d'Europe espagnols était hors-jeu. Les entrées de Leao et Pulisic à l'heure de jeu ont conforté la domination milanaise, sans toutefois qu'elle se concrétise au tableau d'affichage. Le Napoli qui va affronter l'Atalanta dimanche puis l'Inter une semaine plus tard, est invaincu depuis la 2e journée et a engrangé, sur les neuf derniers matches, 25 points sur 27 possibles, avec seulement deux buts encaissés. "Ce qu'on réalise après dix

journées est incroyable et inattendu, mais on garde les pieds sur terre, même si c'est difficile à Naples où il y a une telle passion pour le foot et cette équipe", a déclaré Conte sur la plateforme DAZN.

DEUXIÈME VICTOIRE POUR BOLOGNE

"Notre objectif est de retrouver l'Europe la saison prochaine, car pour la première fois depuis quatorze ans, on ne joue pas en Europe cette année", a rappelé l'ancien sélectionneur italien. "Mais on ne se cache pas (dans la course pour le titre, ndlr). C'est l'un des groupes les meilleurs que j'ai jamais entraîné, avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux", a-t-il insisté. Même si son équipe a joué un match en moins après le report controversé sur décision du maire de la ville de son déplacement à Bologne le week-end dernier, Paulo Fonseca se retrouve à nouveau sous pression. "On fait trop d'erreurs, ce n'est pas facile de commencer un match en prenant un but après cinq minutes de jeu, même si on a bien réagi après contre une belle équipe de Naples", a analysé le technicien portugais. "Après seulement neuf matches, aucune équipe n'a jamais perdu espoir de remporter le titre", a-t-il souligné. Dans les autres rencontres disputées ce mardi, Bologne a enfin obtenu sa deuxième victoire de la saison en s'imposant à Cagliari (2-0) pour se replacer à la 10e place et Lecce a abandonné la dernière place à Venise grâce à son succès face à Vérone (1-0).

BALLON D'OR 2024

Benzema "se sent triste" pour Vinicius Jr

Deux ans après son "Ballon d'or du peuple", Karim Benzema s'attendait à voir son ancien acolyte couronné à son tour lundi soir à Paris. Mais Vinicius Jr, longtemps annoncé comme le grand favori de cette édition, n'a finalement pas remporté le Ballon d'or 2024. Le prestigieux trophée a été attribué à Rodri, le milieu de terrain de Manchester City. A la grande déception de KB Nueve. L'ancien buteur du Real Madrid, qui évolue aujourd'hui à Al Ittihad (Arabie saoudite), a réagi à cette cérémonie boycottée par l'ensemble du club merengue dans une interview accordée à El Chiringuito. "J'ai vu pour Vinicius... Je ne veux pas

parler de France Football ou de la France", a expliqué l'attaquant français de 36 ans. "Vinicius est un joueur qui a toujours fait beaucoup d'efforts et qui ne se contente pas de marquer des buts. La saison passée, lorsque le Real a remporté la Ligue des champions, Vinicius a été décisif à chaque match. Donc je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un de plus méritant que lui." "Je n'ai rien contre Rodri, qui est un bon joueur, mais je suis dans mon canapé, je regarde la télé et Rodri ne fait pas des choses qui me font dire: 'Pffff', alors que Vinicius l'a fait plus d'une fois", a précisé celui qui a évolué aux côtés du dribbleur de la Seleção de 2018 à 2023. "C'est

un peu triste et je ne me sens pas bien pour Vinicius, qui mérite le Ballon d'or." Karim Benzema a échangé directement avec son ex-partenaire d'attaque. En l'encourageant à poursuivre ses efforts sur le terrain: "J'espère qu'il est fort dans sa tête. J'ai parlé à Vinicius et il est assez fort pour travailler. Un jour, il l'aura. Vinicius est un bon garçon. Il travaillera dur et un jour, il gagnera le Ballon d'or (...) Je lui ai écrit un message et il était triste. C'est normal. C'est un peu compliqué quand tout le monde te voit gagner le Ballon d'or et qu'à la fin, un jour ou quelques heures avant, on te dit que tu ne vas pas le gagner. C'est très compliqué".

O LYON

Un jeune ailier brésilien de Vasco en approche

Grand talent de Vasco de Gama, Rayan Vitor pourrait rejoindre l'Olympique lyonnais à la fin de la saison. Le puissant ailier (1,85 m), régulièrement titulaire à 18 ans, serait déjà en négociation avec le club de John Textor, révèle Globoesporte. Lyon et Vasco doivent également s'entendre au sujet du joueur, pisté par les dirigeants français depuis plusieurs mois. Le média brésilien assure qu'en août, des

représentants de l'OL étaient venus assister au derby contre Fluminense, afin de voir Rayan Vitor jouer quelques minutes. Depuis l'arrivée de Textor à la tête du club en décembre 2022, la filière auriverde tourne à plein régime dans le Rhône (Perri, Abner, Jeffinho, Adryelson...). Natif de Rio de Janeiro, il avait été lancé en équipe première en 2023 dans l'équipe où évolue Dimitri Payet. Rayan Vitor avait

été convoqué pour la Coupe du monde U17 avec le Brésil cette année-là. Il a depuis été surclassé avec les U20. En cas d'accord entre les deux parties, reste désormais à savoir si le club lyonnais souhaitera intégrer le jeune joueur dans son effectif, ou s'il se servira de Botafogo, autre club de la galaxie Eagle, pour lui permettre de s'aguerrir avant de débarquer sur le Vieux-Continent.

COUPE D'ALLEMAGNE

Dortmund prend la porte dès les 16es

Le Borussia Dortmund a été éliminé mardi soir en 16es de finale de la Coupe d'Allemagne, battu en prolongation sur la pelouse de Wolfsburg (1-0), un troisième revers consécutif (tous à l'extérieur) toutes compétitions confondues pour le BVB. Les hommes de Nuri Sahin ont cédé sur un but de Jonas Wind à la 117e minute. L'entraîneur de Dortmund, arrivé cet

été pour remplacer Edin Terzic, se trouve encore un peu plus sous pression, alors que son équipe compte déjà sept points de retard sur le duo de tête de la Bundesliga (Bayern Munich et RB Leipzig) après seulement huit journées. Après la déroute en seconde période à Madrid contre le Real il y a une semaine en Ligue des champions (défaite 5-2 après avoir mené

2-0 à la pause) et la défaite à Augsburg en championnat (2-1), le Borussia Dortmund confirme qu'il ne voyage pas bien cette saison. En championnat, il n'a pris qu'un seul point en quatre déplacements. Pour la 9e journée de Bundesliga samedi, le Borussia accueille le RB Leipzig, co-leader au classement et qualifié mardi pour les 8es de finale de la Coupe.

AL-NASSR

Cristiano Ronaldo a failli assommer un spectateur

Cristiano Ronaldo peut s'en mordre les doigts. Alors qu'il avait l'opportunité d'égaliser pour Al-Nassr mardi, l'international portugais a complètement manqué son pénalty face à Al-Taawon. L'occasion était pourtant parfaite, puisque le chronomètre affichait déjà la sixième minute dans le temps additionnel de la seconde période. Sauf que l'ancien Madrilène a envoyé sa tentative largement au-dessus, touchant par la même occasion un supporter qui était en train de filmer. Ce dernier en a même perdu son téléphone. Cet échec a précipité la chute d'Al-Nassr, battu 1-0 par Al-Taawon sur un but de Waleed Al-Ahmed (71e). Finalistes face à Al-Hilal l'an dernier, les coéquipiers de CR7 prennent donc la porte dès les 8es de finale de la Coupe. Pour le Portugais, il s'agit de son 31e pénalty manqué en carrière - le premier avec Al-Nassr - sur les 198 qu'il a tenté. "Chaque challenge est une opportunité de grandir", a commenté le capitaine sur les réseaux sociaux. Avec cette élimination précoce en King Cup, Al-Nassr va pouvoir se focaliser sur les autres compétitions, à commencer par le championnat. Après huit journées, l'équipe de Stefano Pioli est troisième de la Saudi Pro League avec six points de retard sur Al-Hilal. Al-Nassr est également engagé en Ligue des champions asiatique. Le club est quatrième de son groupe après deux victoires et un nul.

Mots Croisés

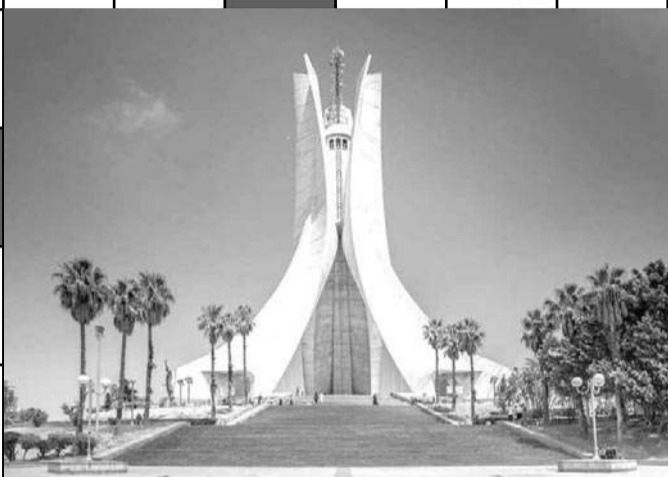
	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■					■	
5				■				■
6			■					
7					■			
8				■				
9		■						
10				■				
11						■		
12				■				

- HORIZONTALEMENT**
- A. Il exprime toute notre gratitude.
 - B. Variété de pomme (d'). Bénédiction avec urbi. Elle s'enfonce dans les côtes.
 - C. Aérien la terre. Anneau pour un aviron.
 - D. Jeune mais déjà têtue. Il domine dans le Jura. Pour la Sainte Vierge.
 - E. Base de la farine. Pouffe.
 - F. Élevée dans un parc. Pieu très pointu.
 - G. D'un auxiliaire. Exploitant d'un navire.
 - H. Qui ne fait pas partie d'un monde imaginaire. Elle tient chaud la nuit.

- VERTICALEMENT**
- 1. Dire et redire.
 - 2. Telle une affaire difficile à mener.
 - 3. Un tout petit groupe dans un grand groupe.
 - 4. Château pour Diane.
 - 5. Il bat une dame. Joli perroquet.
 - 6. Le chrome en bref. Employé de notaire.
 - 7. Ancien Espagnol. Mémoire de disque.
 - 8. Pays de l'Union. Ville au pied des Pyrénées.
 - 9. Couche sédimentaire.
 - 10. Temps sans commune mesure. Terre antillaise.
 - 11. Contredisant. Vieille note.
 - 12. Abri de toile. Bœuf préhistorique.

LES MOTS FLÉCHÉS

CIRCONFÉRENCES	RADAR DES FONDS	ASTRE NOCTURNE	ESPAGNOL D'AUTRE-FOIS	CADEAU À DIANE	EFFACÉE PETIT À PETIT
ÉCHU PAR DROIT	UN VRAI POISON !	LAIT ENFANTIN	IL RÉDUIT LE COÛT DE L'ASSURANCE	PRÉNOM MASCULIN	NORMALISER
ABNÉGATION			COEFFICIENT DE MATHS		
DERNIER MATCH					
MYOPE			IL RAPPORTE DIX POINTS À LA BELOTE		UNE BANDE À LA RADIO
BIEN MAL PRONONCÉ					OPUS ABRÉGÉ
					ANCIENNE COLÈRE
NOUVEAU CHEF DU PERSONNEL	DE VILLE, IL NE PROPOSE PAS DE CHAMBRES				
					PRONOM RÉFLÉCHI
					MOT À MOITIÉ
AXES OPPOSÉS					
CÔTÉ D'UN LEVER					CHAMP OÙ BROUENT LES VACHES
		C'EST L'OCCASION... OU JAMAIS	CORTÈGE DE MARIAGE	BARRAGES CONTRE LES VAGUES	SAPEUR-POMPIER
		NETTOYAI	FILS D'UN PROCHE	FIN	TYPE DE SOCIÉTÉ
BRIQUET DE TABLEAU DE BORD	AMASSER UN PÉCULE				
	IL COULE DU PIS				
		GAIN			
S'ESCLAFFE BÉTEMENT	COBALT AU LABO				
				DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF	
COUVERTURES DE MAISONS					




SUDOKU

				1	4	8		
						9		
	2	4	5	6	8	7		
1	5	8						3
			7		1			
3						4	1	2
		5	8	9	7	1	4	
		6						
		9	2	5				

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRACK MISCIBLE PETROLE
PINEDE REVANCHE TRAC VOEU VOYELLE ZONAGE

C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

PLACÉ SOUS LE THÈME « NOVEMBRE GLORIEUX... FIDÉLITÉ ET RENOUVEAU »

Ouverture du Salon national de la photographie à Nâama

Le programme de la manifestation, qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, prévoit également l'organisation d'ateliers par des photographes, des universitaires et des animateurs de pages de médias sociaux consacrées à la photographie pour présenter les techniques utilisées dans la prise de photos, en particulier celles promouvant et mettant en valeur le charme et la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien



Ouverture du Salon national de la photographie à Nâama, mardi dernier, à la Maison de la culture Ahmed Chami. Cette 4e édition est placée sous le thème « Novembre glorieux... fidélité et renouveau ». La cérémonie d'ouverture est organisée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, en coordination avec l'association Pixel pour la recherche en photographie et la créativité artistique, a vu la

présentation d'une cinquantaine de photographies de zones archéologiques et naturelles, de monuments historiques, de centres de torture, de camps, de tours, de montagnes, de pièces de musée et d'autres monuments, qui relatent divers événements, des occasions historiques et la glorieuse Guerre de libération nationale, ont indiqué les organisateurs. Cette édition connaît la participation de

photographes professionnels des wilayas de Nâama, Setif, Tlemcen, Aïn Temouchent, Adrar, Tiaret, Djelfa, Timimoun, Béjaïa, Mila, Tipaza et autres, a expliqué Karim Youssef, directeur de la Maison de la culture de Nâama. Le programme de la manifestation, qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, prévoit également l'organisation d'ateliers par des photographes, des univer-

sitaires et des animateurs de pages de médias sociaux consacrées à la photographie pour présenter les techniques utilisées dans la prise de pho-

tos, en particulier celles promouvant et mettant en valeur le charme et la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien, a déclaré Mohamed Kamoumia, directeur local de la Culture et des Arts. Cet événement est un espace de rencontre entre les personnes intéressées par l'art de la photographie et permet aux visiteurs et aux amateurs de photos de découvrir le monde de la photographie, à travers l'exposition de modèles d'appareils photo et l'histoire de cet art, a ajouté le responsable. En marge de cette édition, une visite sera organisée pour les participants aux zones touristiques et archéologiques et divers sites de la wilaya de Nâama, tels que les ksours anciens, les gravures rupestres et le Musée archéologique Rouis El-Djir à Sfisifa, a-t-on noté.

Avec APS

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET CHANT SOUFIS

Le Prix « Régime d'Or » décerné à l'artiste Adel Toumi

Le premier prix "Régime d'Or" a été décerné à l'artiste Adel Toumi dans le cadre de la 11ème édition du festival local de la musique et chant soufis clôturée lundi soir à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs. L'artiste Toumi a décroché le prix pour sa chanson "Oued El-Karam et El-Joud", exécutée d'une parfaite facture artistique en termes de paroles, mélodie, exécution et musique, que confirme le jury mis sur pied augurant en lui une voix prometteuse pour la chanson et la musique locales soufies. Le deuxième prix "Régime d'Argent" a été remis au chanteur Talal Zeghdi pour sa chanson du terroir "Retournons à El-Oued", alors que le 3ème prix est décerné au jeune Khiri Akichi pour la reproduction du morceau "Rabbani Trebak Ya souf", du patrimoine lyrique de la région. Placée sous le signe "Palestine aux yeux des artistes", cette édition a enregistré la participation de dix (10) chanteurs ayant animé, quatre jours durant, la scène artistique locale sous la supervision d'un jury rehaussé par la présence de la vedette de la chanson soufi Abdallah Menai, et Ali Soufia. Cette édition a été marquée, en ouverture, par l'exécution d'une opérette "Ghaza" retraçant, durant une demi-heure, les souffrances endurées durant 78 ans par le peuple palestinien de l'agression sioniste, mise en scène par Nabil Messai Ahmed et exécutée par une quinzaine de comédiens. Une exposition sur les éditions précédentes du festival appuyée d'exposition d'ouvrages et référents académiques sur le patrimoine culturel soufi, en sus des ateliers artistiques ont été organisées durant cette manifestation artistique.

COMPLEXE INTERNATIONAL ROI SALMAN POUR LA LANGUE ARABE EN ARABIE SAOUDITE

Salah Belaïd primé

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Dr. Salah Belaïd a remporté le prix du Complexe international Roi Salman pour la langue arabe, dans la catégorie des individus dans la catégorie "sensibilisation linguistique et création d'initiatives communautaires linguistiques", lit-on sur le site web du Complexe.

Le Complexe a annoncé les noms des lauréats de son prix dans sa 3e édition (2024), dont M. Belaïd qui a remporté le prix dans la catégorie de "sensibilisation linguistique et création d'initiatives communautaires linguistiques", et ce pour "ses contributions appréciables au service de la langue arabe et le

renforcement de l'identité arabe notamment à travers ses recherches scientifiques ainsi que ses écrits sur l'histoire de la langue arabe et l'étude de ses questions, telles que l'arabisation, la terminologie, l'identité et la civilisation". Sa distinction vient couronner "les efforts fournis lors de sa présidence du HCLA en Algérie, en œuvrant au développement des politiques linguistiques, à une intégration plus active de la langue arabe dans tous les aspects de l'enseignement, à l'encouragement de la recherche scientifique dans les domaines de la langue et de la littérature", outre "ses importantes participations aux conférences internationales et col-

loques scientifiques". Concernant les autres catégories du prix, des individus et des institutions des Emirats arabes unis (EAU), de Chine et d'Arabie Saoudite ont été distingués. Ce prix qui sera remis le 24 novembre prochain dans la capitale saoudienne (Riyad), est décerné aux individus et aux institutions excellent dans quatre domaines, à savoir "enseignement et apprentissage de la langue arabe", "informatisation de la langue arabe au moyen des nouvelles technologies", "recherches et études scientifiques de la langue arabe", ainsi que "sensibilisation linguistique et création d'initiatives communautaires linguistiques".

FORMATION SUR LA MUSIQUE DE FILM

Appel à candidatures ouvert

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, mardi dernier l'ouverture des candidatures pour une résidence de formation intitulée: "Réalisation de musique cinématographique : bases de la composition musicale pour les réalisateurs de films", qui se déroulera du 27 au 29 novembre prochain à Dar Abdelatif (Alger), indique un communiqué de l'Agence. L'AARC invite les jeunes réalisateurs professionnels dans le domaine du cinéma, notamment ceux possédant des compétences techniques en réalisation et une expérience en production cinématographique, à participer à cette for-

mation supervisée par le compositeur de musique, Younes Bahri, afin de leur fournir les outils nécessaires pour comprendre et exploiter pleinement les potentialités de la musique des films, à travers des sessions interactives. Cette session vise à comprendre le processus de composition musicale pour le film, depuis le scénario jusqu'à l'enregistrement final, ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour communiquer et collaborer avec le compositeur, à maîtriser les différentes techniques liées à la musique de film ainsi que d'autres questions connexes telles que les droits d'auteur et les

œuvres originales. Il s'agit également d'une introduction aux aspects administratifs (production) de la composition musicale pour le film (budget, contrats, droits d'auteur...), tout en naviguant entre les aspects techniques et créatifs de la musique de film et en intégrant la bande sonore dans le processus de réalisation. Les candidats souhaitant participer à cette formation sont invités à envoyer leurs candidatures accompagnées d'un CV à l'adresse électronique suivante: aarc.dca@gmail.com, la date limite de soumission des candidatures étant fixée au 10 novembre prochain.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 05:27 DOHR 12:33 ASR 15:45 MAGHREB 18:14 ISHA 19:35

LE PRÉSIDENT DU HCI REÇOIT LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Mabrouk Zeid El Kheir, a reçu, hier à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions, indique un communiqué du HCI. « Dans le cadre d'une visite de courtoisie, M. Zeid El Kheir a reçu au siège du HCI, le recteur de la Grande mos-

quée de Paris, Chems-Eddine Hafiz et le directeur de l'administration de la Grande mosquée de Paris, Mohamed Ounoughi », ajoute le communiqué. La rencontre a permis d'examiner « les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions et la possibilité d'exploiter les compétences du HCI pour éclairer la communauté musulmane en France », précise la même source.

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE REPRENDR SES VOLS DE ET VERS BAMAKO LE 2 DÉCEMBRE

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé hier dans un communiqué, la reprise des vols de et vers la capitale malienne Bamako, le 2 décembre prochain. "Air Algérie a le plaisir d'annoncer la reprise de ses vols de et vers Bamako, la capitale du Mali, à partir du 2 décembre 2024", est-il indiqué dans le communiqué. La compagnie aérienne nationale avait suspendu le 17 septembre dernier tous ses vols reliant Alger à Bamako, en raison de la fermeture de l'espace aérien du Mali.

A ANNABA

DIX-NEUF PERSONNES CONDAMNÉES À DE LOURDES PEINES POUR TRAFIC DE DROGUE

Dans un communiqué, le procureur général de la Cour d'Annaba a annoncé la condamnation de 19 personnes à des peines, allant de dix ans fermes à perpétuité, pour trafic de drogue. Les mis en cause ont été traduits à la justice, après la saisie de plus de 100 kilogrammes de kif traité, cinq grammes de cocaïne, des comprimés psychotropes, une arme à feu et une somme d'argent avoisinant les sept millions de dinars.

LIGUE 1 MOBILIS-FOOTBALL

L'USM KHENCHELA SE SÉPARE DE SON COACH TUNISIEN EL-MISSAOUI

L'USM Khenchela, club de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier, avoir trouvé un accord avec l'entraîneur tunisien Hatem El-Missaoui, pour une résiliation du contrat à l'amiable, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "L'USM Khenchela informe son public qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec l'entraîneur tunisien Hatem El-Missaoui. Nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir.", écrit le club sur sa page officielle facebook. La direction de l'USM Khenchela avait recruté, l'été dernier, l'entraîneur tunisien Hatem El-Missaoui, avec son staff technique composé de Ramy Abbasi (entraîneur des gardiens) et Mohamed Soumeur (préparateur physique). La dernière défaite concédée lors de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, a poussé la direction à prendre la décision de se passer des services d'El-Missaoui. A l'issue de la sixième journée de Ligue 1, l'USM Khenchela occupe la 13e place avec six points, en compagnie du MC El Bayadh et NC Magra, à deux longueurs d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la 7e journée, l'USM Khenchela sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le NC Magra.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 31 OCTOBRE 2024 // N°936 // PRIX 20 DA

LOIS SIONISTES INTERDISANT LES OPÉRATIONS DE L'UNRWA

L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté

« L'Algérie réitère son soutien à l'UNRWA et affirme qu'il n'existe aucune alternative à ce mécanisme onusien, qui constitue la colonne vertébrale de l'action humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et qui doit être en mesure de continuer à remplir son mandat... »

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté l'adoption par l'entité sioniste de deux lois visant à saper les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés. « Cette mesure, qui s'inscrit dans la continuité de plusieurs années d'attaques acharnées de l'entité sioniste contre l'UNRWA, en ciblant sa symbolique qui réaffirme le droit des réfugiés palestiniens au retour et à la compensation conformément au droit international, aura des conséquences humanitaires graves pour des mil-



lions de réfugiés palestiniens de l'agence », a souligné un communiqué du ministère des

Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger. « L'Algérie réitère son soutien à l'UNRWA et affirme qu'il n'existe aucune alternative à ce mécanisme onusien, qui constitue la colonne vertébrale de l'action humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et qui doit être en mesure de continuer à remplir son mandat jusqu'à l'établissement de l'État palestinien indépendant et souverain et à la mise en place d'une solution juste pour la question des réfugiés, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations Unies », a conclu la même source.

Y.B

SAISIE DE PLUS DE 2 QUINTAUX DE KIF À BLIDA

Dans un communiqué publié hier, les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont annoncé le démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogue et la saisie de plus de 02 quintaux de kif traité. Selon la même source, cette opération s'est soldée par l'arrestation de 09 individus membres de ce réseau criminel, en plus de la saisie d'un camion avec remorque, de deux véhicules touristiques et d'une quantité de 223 kg de kif traité. « Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République auprès du tribunal de Sidi M'hamed à Alger », ajoute le communiqué.

DÉCÈS DE L'ACTEUR ÉGYPTIEN MUSTAPHA FAHMI

Le grand acteur égyptien Mustapha Fahmi est décédé, hier, à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. Le défunt avait subi une intervention chirurgicale délicate au niveau du cerveau, en août, au cours de laquelle une tumeur a été retirée.

LORS D'OPÉRATIONS DISTINCTES MENÉES PAR L'ANP REDDITION D'UN TERRORISTE À BORDJ BADJI MOKHTAR

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes menées par des unités et des détachements de l'ANP, à travers le territoire national, durant la période du 23 au 29 octobre. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé « Barouchi Abatna » dit « Labresse », s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème RM, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 4 chargeurs, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations », indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire. Mise en échec de tentatives d'intro-

duction de 3 quintaux et 69 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 51 narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 69 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 193.428 comprimés psychotropes ont été saisis », note la même source. A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP « ont arrêté 136 individus et saisi 23 véhicules, 191 groupes électrogènes, (85) marteaux piqueurs, ainsi que des

quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 24 autres individus ont été arrêtés et 13 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 25037 litres de carburants, ainsi que 318 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute le communiqué. D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 79 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 536 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut la même source.

R.N